

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication. Prix 5 cents

Série C, Vol. VIII, Nos 20-21-22

Vendredi le 2 août 1963

Editeur: "Le Peuple Enr."

à Montmagny, samedi et dimanche

Le tour du St-Laurent cycliste

Grandiose spectacle à l'arena samedi soir

Dans les cadres du Tour du St-Laurent Cycliste, la population de Montmagny et des environs, ainsi que les nombreux organisateurs et visiteurs qui viendront à Montmagny pour assister au grand départ de la course, auront l'heureux avantage d'assister GRATUITEMENT au grandiose spectacle de "music-hall" qui accompagne cette compétition.

Le spectacle sera présenté sur le terrain de stationnement de l'Aréna, si la température le permet; si la température est inclément, l'attraction aura lieu dans la bâtisse de l'Aréna.

Cette manifestation suivra immédiatement le démembrement de la parade par les rues de la Ville et devrait débiter vers 8h. p.m.

LES ARTISTES:

Accompagnés de Rod Tremblay et de son orchestre "Télé-Poker", (six musiciens), les artistes suivants paraîtront en spectacle: Fernand Gignac, Monique Gaube, Michel Louvain, Margot Lefebvre, Denis Gobeil, André Bertrand, Paolo Noel, Suzanne Lapointe, Joel Denis, Johnny Star.

Les cachets de ces artistes seront assumés par les nombreux commanditaires du Tour du St-Laurent. Ils signeront des autographes aux personnes qui leur en feront la demande.

Possédant une scène roulante et tous les équipements requis, la troupe des artistes présentera leur spectacle en plein air, sauf en cas de pluie.

Ces artistes quitteront le Centre d'Achat Fleur de Lys de Québec, samedi, vers 4h. p.m., et devraient être à Montmagny vers cinq heures; ils seront reçus à Montmagny par les organisateurs et officiels de la course ainsi que par les autorités civiles de Montmagny, qui leur offrira une réception au Centre Civique.

Parcours de la parade

Vers 7h. p.m., samedi soir, du terrain de stationnement de l'Aréna, s'ébranlera la grande parade du Tour du St-Laurent.

Précédés de la Fanfare de Ste-Marie de Beauce, les coureurs, organisateurs et officiels de la course parcourront les principales rues de Montmagny, suivis d'une vingtaine de chars allégoriques.

Ils emprunteront d'abord la rue Ste-Brigitte, puis les rues Frontenac, De la Gare, St-Louis, Du Pont, St-Ignace, Du Bassin, Pont Rivard, Du Manoir, St-Joseph, De l'Eglise, St-Jean-Baptiste, Ste-Brigitte-nord et retour à l'Aréna, où se déroulera immédiatement après le démembrement de la parade, le grandiose spectacle du Tour du St-Laurent.

Départ de la course dimanche matin 11h.

Le départ du Tour du St-Laurent se fera de l'entrée est du Pont Rivard. Les quelque 100 coureurs seront sur les lieux bien avant l'heure fixée pour le départ (11h. a.m. précises), puisque la course est sujette à un minutage très précis.

CIRCUIT FERME:

Les coureurs débiteront leur 1ère étape vers Thetford-Mines par un circuit fermé de la ville de Montmagny, empruntant les rues suivantes:

Pont Rivard, Route Trans-Canada, 3e Avenue, Rue Taché, Rue St-Thomas, De la Fabrique, Du Pont, St-Ignace (Suite à la page 5)

Programme des Manifestations

SAMEDI

- 5 h. p.m. Arrivée des organisateurs du Tours du St-Laurent et des artistes du spectacle. Réception par la Ville au Centre Civique.
- 7 h. p.m. Arrivée des coureurs et de la Caravane.
- 7 h. 30 p.m. Parade des coureurs et de chars allégoriques.
- 8 h. 30 p.m. Spectacle de "music-hall" à l'Aréna. Danses populaires.
- 11 h. p.m. Le Bûcheron reçoit les organisateurs de la course et les artistes du spectacle.

DIMANCHE

- 9 h. 30 a.m. Rassemblement à l'Est du Pont Rivard.
- 11 h. a.m. (Précises) Départ de la Course. Circuit fermé des principales rues de Montmagny. "Sprint d'un mille" du pont Rivard au restaurant l'Alouette. (SPRINT: poussée à l'extrême pendant la course).

Mesures de sécurité

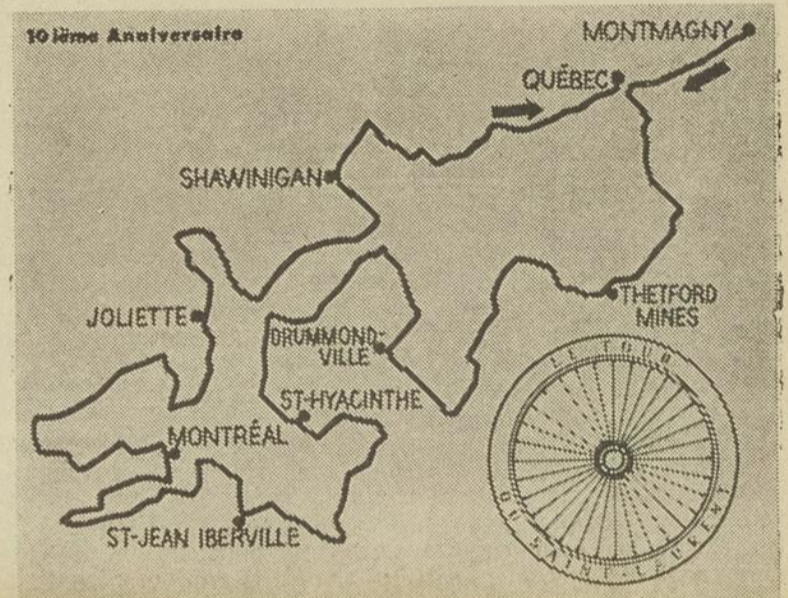


Sous l'égide de son chef, M. Laurent Couillard, la brigade de la Sûreté Municipale a prévu toute une série de mesures de sécurité à l'occasion du départ du Tour du St-Laurent.

Aidés de l'Armée et de la Sûreté Provinciale, nos policiers

SUITE PAGE 5

Trajet du circuit fermé



Le Tour du Saint-Laurent Cycliste durera 8 jours de courses, incluant 2 circuits fermés. Cette course en est, cette année, à son 10ième anniversaire. Elle s'adresse aux coureurs amateurs et indépendants du monde entier et est sanctionnée par l'Union Cycliste Nationale affiliée à l'Association Cycliste du Canada; la course est inscrite au calendrier des épreuves internationales.

ETAPES

- Dimanche 4 août - 1ère étape: Départ de Montmagny, pour Thetford-Mines. (Le trajet passera par Berthier, St-Vallier, St-Michel, Beaumont, Lauzon, Lévis, puis route 23 en direction de Thetford).
- Lundi 5 août - 2e étape: Thetford — Drummondville 105 milles.
- Mardi 6 août - 3e étape: Drummondville — St-Hyacinthe 135 milles.
- Mercredi 7 août - 4e étape: St-Hyacinthe — St-Jean Iberville 105 milles.
- Jeudi 8 août - 5e étape: St-Jean Iberville — Verdun 100 milles.
- Jeudi 8 août - 6e étape: Circuit fermé à l'Île Ste-Hélène 25 milles.
- Vendredi 9 août - 7e étape: Duvernay — Joliette 130 milles.
- Samedi 10 août - 8e étape: Joliette — Shawinigan 135 milles.
- Dimanche 11 août - 9e étape: Shawinigan — Québec 125 milles.
- Dimanche 11 août - 10e étape: Circuit fermé à Québec 25 milles.

Règlements

Les règlements de l'U.C.N. seront en vigueur avec les adjonctions ci-dessous mentionnées.

Les coureurs devront porter des souliers noirs, des bas blancs, des shorts noirs et le casque protecteur qui est absolument obligatoire.

Les coureurs doivent toujours endosser le même modèle de chandail, aux mêmes couleurs, sauf dans le cas du maillot jaune.

La seule publicité permise sur le chandail est le nom du club avec les lettres "C. C." ou "Club Cycliste" inscrits en même caractères que le nom du Club.

Les coureurs se présentant au fil du départ avec des chandails dont la couleur JAUNE est dominante seront refusés. Des insertions transversales jaunes d'une largeur maximum de 3 pouces seront permises.

Les coureurs doivent adresser au secrétariat général les couleurs et descriptions de leurs maillots.

Tout coureur portant une réclame quelconque sur son chandail (Suite à la page 4)

VOIR LE PLAN DES RUES DE LA VILLE EN PAGE 12

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
LE PEUPLE. Limitée

A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge
C.P. 128



EDITORIAL

Bienvenue aux cyclistes et à tous nos visiteurs

Ce n'est pas sans une légitime fierté que toute la population de Montmagny recevra en fin de semaine, avec son hospitalité proverbiale, les cyclistes qui participeront à la grande course du Tour du St-Laurent ainsi que les nombreux amis et visiteurs qui les accompagneront.

Nous leur souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue dans "le plus important centre industriel à l'est de Québec" ainsi qu'un séjour dont ils se souviendront.

Les douze mille résidents de notre ville apporteront à cet important événement du départ du Tour du St-Laurent l'enthousiasme, la gaieté, la bonne collaboration et les mesures de sécurité les plus désirables. Ils ne ménageront pas leur encouragement aux coureurs et leur réserveront une participation populaire encore plus vivante et plus nombreuse que celle que notre population a manifestée envers la première course cycliste que tenait l'Association Cycliste Canadienne dans notre ville en septembre dernier.

Ville ou les "pédales" ont toujours été à l'honneur et où chaque foyer dispose de quatre ou cinq "bécanes", du tricycle à la bicyclette à vitesses, Montmagny saura certainement satisfaire les participants et les organisateurs de cette importante compétition et leur assurer un "départ" qui présage d'une réussite encore inégalée pour ce 10e anniversaire de la course.

Réitérant notre bienvenue à tous, nous transmettons aux coureurs nos vœux les meilleurs de bon succès.

Réal Laberge.

L'EXPOSITION AGRICOLE

C'est sans cesse avec un plaisir nouveau que l'on songe à l'avance à tout ce qu'il va nous être donné d'admirer en ces jours de festivités que nous ramène chaque année l'exposition régionale, en ces jours où l'homme des champs voit les fruits de ses labours exposés à la vue de tous; et plus spécialement admirés, appréciés par ceux qui comprennent les immenses services rendus à la société par la classe agricole.

L'exposition agricole régionale de Montmagny aura lieu, cette année du 8 au 11 août.

Les expositions, à travers la Province, ne sont pas chose nouvelle. Sous une forme ou sous une autre, elles datent des débuts de la colonie. En regardant encore plus loin, on peut se rendre compte que cette manière de rendre hommage à l'agriculture remonte aux jours lointains de l'antiquité.

Les inventions modernes ont sans doute supplanté bien des coutumes des générations passées, mais l'avion, le téléphone, la radio, l'automobile, la télévision, n'ont en somme que solidifié la sagesse des anciens, en élargissant sans cesse le cercle social et en fournissant l'occasion de s'instruire par l'expérience personnelle dans les expositions agricoles de nos jours.

L'exposition annuelle régionale est vraiment la fête de l'agriculture dans tel ou tel coin de la Province. Peu nombreuses sont les manifestations qui conservent autant la faveur populaire. A chaque année, la foule des visiteurs va en augmentant et l'intérêt ne se dément pas.

L'exposition est avant tout la fête du cultivateur qui, après avoir peiné durant l'année entière éprouve un grand réconfort dans l'appréciation de ses produits par les gens de la ville. Il a droit à cette appréciation de la part de ceux qui lui doivent la nourriture de chaque jour. Cette appréciation est pour le cultivateur une récompense bien méritée. Ne la lui ménageons pas, en allant nombreux à l'exposition.

Ce serait, certes, une erreur de considérer l'exposition agricole comme une chose exclusive aux cultivateurs. Ne sommes-nous pas tous intéressés au succès de nos fermes?

La présence des habitants des villes et des villages, à l'exposition régionale, est un puissant stimulant pour les amants de la terre. Ne soyons donc pas avaraes de nos félicitations aux travailleurs du sol, à tous ces vaillants qui cultivent en le bénissant le blé qui nourrit les hommes, et tout ce que la terre peut produire d'utile à le vêtir, à l'abriter, voire à le charmer.

Honneur à l'agriculture. C'est la plus ancienne des professions. C'est la plus indispensable. Quand toutes les autres iraient à la faillite, l'agriculture demeurerait.

Brasserie Canadienne- Française

"L'établissement de la brasserie Continentale Ltée au Québec constitue, un autre pas important dans la participation des nôtres à l'économie canadienne."

Ainsi s'exprimait le président du Conseil d'Expansion Economique, le Lt-col. Sarto Marchand devant une délégation qui venait de lui présenter les plans de construction de la Brasserie Continentale Ltée, à Candiac, dans la banlieue de Montréal.

"La structure que vous avez donnée à votre entreprise, a dit dit M. Marchand, répond exactement aux vœux du Québec 1963. L'utilisation des techniques les plus modernes, quelle que soit leur origine, une abondante participation de capitaux canadiens et étrangers, la possession majoritaire des actions ordinaires par des Canadiens Français et une majorité d'administrateurs canadiens-français, tels sont, à notre avis, les éléments de la formule idéale pour la population du Québec. Les investisseurs de capitaux trouveront avantage à s'en inspirer."

La Brasserie Continentale Ltée sera en production dès l'été 1964 et fabriquera, selon entente avec la brasserie LOHOFER, une bière de type allemand. On annoncera sous peu la nomination d'hommes d'affaires réputés, comme administrateurs.

Exposition Montmagny

L'exposition régionale de Québec se tiendra à Montmagny du 7 au 11 août inclusivement. Organisée comme par les années passées par le Syndicat d'élevage du district de Québec et de la Société d'agriculture de Montmagny, l'événement promet de mettre en compétition les meilleurs cultivateurs de la région et d'attirer une foule considérable de visiteurs.

Cette exposition est ouverte aux éleveurs des comtés de Québec, Portneuf, Lotbinière, Beauce, Dorchester, Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Montmorency et Charlevoix. L'horaire des jugements se détaille comme suit: jeudi, le 8 août, moutons, porcs, bovins croisés et de races Shorthorn et Aberdeen-Angus; vendredi, le 9, bovins Holsteins, Canadiens et Ayrshires; vendredi, le 10, bovins Jersey, Ayrshires et chevaux.

Les fermiers du comté de Montmagny profiteront de l'exposition régionale pour présenter des exhibits de leurs travaux domestiques et pour tenir un concours inter-cercles.

L'exposition de Montmagny est ouverte aussi aux cercles de jeunes éleveurs des comtés de l'Islet, Montmagny, Montmorency et Charlevoix. Jeudi, le 8, leur sera une journée tout spécialement consacrée et ils tiendront leurs concours annuels. Samedi, le 10, marquera le ralliement des éleveurs d'Ayrshires des cercles de Québec, Etchemin et Québec. Il y aura jugements, parade,

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

C'est vers 5 h. p.m., samedi après-midi que doivent arriver à Montmagny les organisateurs et les officiels du Tour du St-Laurent. Une réception leur sera offerte par la Ville au Centre Civique.

Leur arrivée en notre ville sera suivie vers 7 h. p.m., de celle des coureurs ainsi que de la "Caravane" qui les accompagne. Une demi-heure plus tard partira du Terrain de l'Aréna une grande parade incluant tous les dignitaires et figurants de la course ainsi qu'une vingtaine de chars allégoriques; nous publions en première page du journal le parcours de cette parade.

Vers 8h.45 p.m., notre population sera invitée à assister GRATUITEMENT à un grand "music-hall" présenté en plein air, sur le terrain de l'Aréna, si la température le permet ou à l'intérieur, si la température est inclemente. Le tout sera suivi de danses et réjouissances populaires. Allons-y de toute notre gaieté et de notre enthousiasme!

Enfin, le fameux "départ" du Tour Cycliste du St-Laurent débutera à 11h. précises, dimanche matin, à l'est du Pont Rivard. A bien noter qu'il n'y aura absolument aucun retard et que le tout est cédulé à la minute. Les coureurs suivront d'abord un circuit fermé des principales rues de la ville pour revenir au point de départ et exécuter un "sprint" d'un mille du pont au restaurant l'Alouette.

Inutile d'insister sur votre entière collaboration à bien observer à la lettre les diverses mesures de prudence et sécurité prévues et publiées tant par l'organisation de la course que par les responsables de la Sécurité locale.

Une autre manifestation d'importance, qui attirera également foule en nos murs prochainement: la tenue de l'exposition régionale, qui débutera par le fameux bingo de Prud'homme, mercredi, le 7 août. Attractions nouvelles: le cirque Green Shows et danses avec orchestre, GRATUITES, tous les soirs.

Nous ne pouvons pas passer inaperçue la malheureuse série d'accidents routiers qui a assombri les vacances de plusieurs de nos concitoyens; l'une, imprévisible, purement accidentelle; l'autre, révoltante et que toutefois nous devons nous compter chanceux de ne pas s'être multipliée à plus d'exemplaires, par suite de la désinvolture, de la négligence, de la vitesse folle et de l'état d'ébriété de nombreux automobilistes au volant!

A la lecture des journaux des deux dernières semaines, il ne semble pas que nous ayons été le seul à rouspéter contre le ridicule projet du gouvernement provincial de construire un second pont à proximité du pont de Québec actuel. Nous renouvelons notre invitation à tous les organismes publics et sociaux de notre région de multiplier les protestations contre ce projet qui se dresse en contradiction complète des intérêts commerciaux, industriels, et touristiques de notre région, qui n'est pourtant pas si bien partagée.

M. Lesage vient d'affirmer à la ville de Lévis, en ne se donnant pas la peine d'ajouter aucun autre détail, que cette décision avait été prise dans l'intérêt de la province; a-t-il déjà oublié que son ancien comté de Montmagny et que toute la région à l'est de Lévis font encore partie de cette même province?

démonstrations et concours.

Les organisateurs comptent sur la collaboration des agriculteurs et du public en général pour que la prochaine exposition de Montmagny remporte un succès encore plus considérable que celui des années précédentes.

La chorale de Cap St-Ignace

La Pocatière (DNC) - Les villégiaturistes du Lac Trois-Saumons ont eu le plaisir d'entendre, dimanche dernier, la chorale paroissiale du Cap St-Ignace, comté de Montmagny, lors de la messe de 11 heures. Cette chorale, l'une des meilleures du diocèse de Ste-Anne, a interprété les principales parties de la messe du jour sous

la direction de M. Alphonse Fortin, maître de chapelle.

Au prône, M. l'abbé Fernand Bélanger, assistant à la desserte du Lac Trois-Saumons, a félicité les membres de cette chorale réputée dont l'unique but est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. "Tous ceux, dit-il, qui exécutent des pièces musicales avec talent, par la voix ou les instruments, exercent un véritable apostolat et recevant de Notre-Seigneur, chacun selon son mérite, les récompenses des apôtres".

Quelques chorales de la région, notamment St-Aubert, St-Damase et St-Jean-Port-Joli, projettent de venir prêter leur concours pour le service domi-

nical au cours de cette saison. Elles sont toujours les bienvenues à la chapelle Ste-Anne-du-Lac. M. l'abbé Joseph Ancil, directeur spirituel au collège classique de Ste-Anne, est desservant au Lac Trois-Saumons; il est assisté des abbés Luc Deschênes et Fernand Bélanger. A chaque dimanche, deux messes sont célébrées à chacune des trois chapelles de la desserte.

Le plein emploi, l'affaire de tous

Les offres d'emploi énumérées ci-après sont disponibles dans les localités qui font partie du territoire du bureau local de Montmagny.

ON DEMANDE

Un agent de collection, âgé de 21 à 27 ans, grandeur: 5'8" et plus, belle personnalité, possédant au moins une 11ième année avec connaissance de l'anglais. Toutes les personnes intéressées à ces offres d'emploi sont priées de communiquer avec notre bureau aussitôt que possible.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Un machiniste expérimenté à \$1.30 l'heure. Un mécanicien d'automobile expérimenté à \$1.40 l'heure. Vendeurs et vendeuses de produits "Paula", salaire au pourcentage.

Des serveuses de table d'expérience et des aides-familiales compétentes sont en grande demande actuellement dans notre district et à l'extérieur.

Vous êtes priés d'être à l'écoute du poste CKBM tous les lundis à 11.15 a.m., 3.15 et 6.55 p.m. pour entendre l'énoncé des emplois vacants dans notre district et à l'extérieur.

Nous avons actuellement dans nos fiches un cuisinier de restaurant possédant 16 ans d'expérience, intéressé à travailler à Montmagny ou dans les environs.

Aussi, quelques jeunes gens, ayant une 12ième année et plus, avec de l'expérience en comptabilité.

Quelques jeunes garçons et jeunes filles ayant terminé leurs cours commerciaux sont aussi à la recherche d'un emploi, de même que des finissants diplômés d'Ecoles Techniques en électricité, mécanique auto, et diesel, soudure et menuiserie. Ces jeunes gens sont prêts à travailler immédiatement. Beaucoup d'étudiants, garçons et filles, viennent s'enregistrer pour un emploi de vacances.

Si vous êtes intéressés à obtenir leurs services, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Unité Sanitaire

de Montmagny

PRINCIPALES ACTIVITÉS

LUNDI 5 août

Lac Frontière

1½ hre: Ecole de la Puce vers Daaquam: Immunisation. 2 hrs à 2½hrs: Clinique de bébés.

MARDI 6 août

St-Just

1½ hre à 2 hrs: Clinique de bébés.

Hôpital

Clinique de BCG.

MERCREDI 7 août

Berthier

1½ hre à 2 hrs: Clinique de bébés.

JEUDI 8 août

Ecole St-Thomas

10 hres a.m.: Ecole Riv. du Sud, (côté sud), Rocher de la Chapelle et Normandie: Immunisation et vaccination.

Unité Sanitaire

2hrs à 4 hres: Clinique de bébés.

VENDREDI 9 août

A.M.: Ecole rurales.

1½ hrs à 2 hrs: Clinique de bébés.

Hôpital

Clinique de BCG.

Dr A. Bélanger, m.d.,
Médecin-hygiéniste.

Remerciements

M. Martial Couillard et la famille Couillard, remercient tous les parents et amis, pour les sympathies reçues lors du décès de Mlle Clothilde Couillard de L'Espinau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tribus floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

BERTHIER

MARIAGES

Samedi, le 13 juillet, a été béni le mariage de Mlle Eliane Boucher, fille de M. et Mme Edgar Boucher, décédés, à M. Roland Morisset, fils de M. et Mme Arsène Morisset de Montmagny.

Samedi, le 13 juillet, à 10 hres a été béni le mariage de Mlle Hélène Carbonneau, fille de M. et Mme Joseph O. Carbonneau, à M. Claude Robin, fils de M. et Mme Gérard Robin de Montmagny.

DECES

A Berthier est décédé M. Gabriel Letelier, célibataire. Il était âgé de 84 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à Berthier.

DISTINCTION

M. Lorenzo Corriveau de Berthier, s'est classé avec "grande distinction", capitaine de navire.

Faible, épuisé, fatigué, nerveux ou vieux?

Bien des gens âgés, manquant de fer, peuvent retrouver jeunesse, énergie d'antan avec le Tonique Ostrex. Faible, fatigué, nerveux, peu énergique? Essayez Ostrex aujourd'hui. Aide à rajeunir et redevenir énergique. Le format d'introduction (8 jrs) coûte peu. Toutes pharmacies.

Ici la JOC parle

LES ECOLES DE L'AMOUR
Conséquence des conditions de vie sur l'évolution du jeune travailleur et de la jeune travailleuse vers l'amour

Quand il s'agit pour un jeune travailleur ou une jeune travailleuse d'apprendre à aimer, la première chose qui nous frappe, ce sont les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs milieux, là où ils vivent. Une foule de situations et de conditions sociales vont directement contre le véritable amour humain et rendent très difficile l'apprentissage de l'amour.

Trop de jeunes sont victimes d'une situation qu'ils n'ont pas créée: conditions de travail souvent inhumaines et qui ne favorisent pas du tout un idéal d'amour bien compris, ambiançe d'un milieu qui ridiculise l'amour et le mariage, influence d'adultes qui ne donnent pas nécessairement l'exemple d'une vie équilibrée et réussie, etc. Il faut entendre les jeunes travailleurs et travailleuses quand ils décrivent comment on parle de l'amour, comment on dit et on fait l'amour dans les milieux de travail, dans les rencontres des jeunes entre eux et souvent dans leur propre famille. Particulièrement pour ceux et celles qui entrent au travail et les autres qui gardent malgré tout un certain idéal, c'est un grave problème dans leur vie et souvent une souffrance qui va jusqu'à les faire douter du vrai sens de l'amour et de la possibilité de le vivre.

Pour tous, les conditions du milieu les marquent profondément; ça devient presque l'unique école où ils apprennent l'amour et rien de surprenant alors de constater combien leur formation sentimentale en souffre à bien des points de vue.

Il faut commencer nécessairement par découvrir toutes les influences de milieu, les conditions sociales qui rendent difficile aux jeunes travailleurs et travailleuses de vivre l'amour véritable, il faut les dénoncer et agir parce que les jeunes, images du fils de Dieu, sont trop blessés dans leur dignité et leurs aspirations à aimer.

J. O. C.

par Jacques Simoneau.

Cercle des Fermières

L'assemblée spéciale à l'occasion de l'Exposition locale pour la remise des cartes aux exposantes aura lieu mardi le 6 août à 2 h. p.m., à la salle de l'Hôtel de Ville.

"La Bible vous parle"

Si tu aimes à écouter tu apprendras, si tu prêtes l'oreille tu seras sage.

(Eccli 6, 33)

Pour vos placements d'argent

En actions - obligations ou fonds mutuels

Consultez sans obligation de votre part notre représentant autorisé

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 248-2700 — Montmagny, P.Q.

L. G. Beaubien & Cie Ltée

70, rue St-Pierre

Québec

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Spécialités:

Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



Horaire de la piscine pour l'été 1963

2.15 — 3.15 hres fillettes du terrain de jeux.
 3.15 — 4.15 hres garçons du terrain de jeux.
 4.30 — 5.30 hres dames et filles.
 5.30 — 6.30 hres hommes et garçons.
 7.30 — 9.00 hres adultes de 16 ans et plus (mixte).
 Samedi et Dimanche:
 2 — 5.30 hres bains familiaux (père, mère, enfants tante, cousin, ami!)

COURS DE NATATION ET DE PLONGEON

9.45 — 10.30 hres Cours pour les garçons.
 10.30 — 11.15 hres Cours pour les filles.
 Mercredi et Samedi:
 11.15 — 12.15 hres Cours de plongeon pour les garçons et pour les filles.

Pour les cours spéciaux pour les adultes, hommes et femmes, il faudra communiquer avec l'instructeur en charge de la piscine. Pour les enfants, il est fortement recommandé de suivre d'abord les cours donnés sous les hospices du Terrain de Jeux.

N.B. — Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec l'instructeur en charge de la piscine ou avec l'un des gardiens. Le soir, vous pourrez appeler à: tél.: 259-7621.

"Qui sait marcher peut apprendre à nager".
 Léonce Roy,
 Raynald Caron.

REGLEMENTS

(Suite de la page 1)

daill devra soumettre son inscription à l'approbation de l'organisation. Tout commanditaire de coureur, sauf si c'est un nom allégorique, historique ou un marchand de cycles, en détails seulement, sera sujet à un droit d'entrée.

Toute voiture suiveuse de coureur, commerciale ou de promenade, devra soumettre son inscription à l'organisation.

Pour une équipe, une seule voiture suiveuse sera autorisée dans la CARAVANE CYCLISTE.

Toute équipe devra se composer de 4 coureurs.

Tout coureur pris à user des doppings sera disqualifié. Un test de la salive sera pris à chaque étape. Le Directeur de la Course, de même que le Commissaire en Charge de la Course, et le médecin pourront

inspecter chaque coureur en tout temps.

Les cycles doivent avoir des freins et les embouts des guidons bouchés.

RAVITAILLEMENT: Le ravitaillement est permis dans les endroits bien déterminés, sur une distance de 3 milles.

FERMETURE DE CONTROLE: Les contrôles d'arrivée seront fermés lorsque sera écoulé le temps du vainqueur augmenté de 15%.

BONIFICATIONS

Des bonifications seront accordées comme suit à chacune des 16 étapes: Le 1er: 1 minute — le 2e: 30 secondes.

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
 le samedi
 à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
 de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles,
 Nez, Gorge.

449, 3e Avenue — Québec

Dr Laurent Lizotte, M. D.

Médecine générale et obstétrique
 Au service de sa clientèle comme par le passé,
 jour et nuit
 Tél.: 248-1455
 4, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

Case Postale: 11 — 98 rue St-Je an-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LEMIEUX ET PROULX ENR.

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
 Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

IMPRIMERIE

Bernier

LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
 FAIRE-PARTS — CARTES DE SOUHAITS
 CHÈQUES — ENVELOPPES — LETTRES
 FACTURE — ÉTATS DE COMPTES
 CALENDRIERS — ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
 LIVRES DE COMPTABILITÉ — PAPETERIES
 CLASSEURS — MACHINES À ADDITIONNER
 CLAVIGRAPHES — CAISSES ENREGISTREUSES
 COFFRES-FORTS — LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE
 TEL.: 248-1105
 Rés.: 248-2311

CASIER 327
 MONTMAGNY

LIBRAIRIE
 TEL.: 248-1105
 Rés.: 248-2652

LE JOURNAL EST
 AUJOURD'HUI L'UNE DES
 PLUS GRANDES FORCES
 SOCIALES DU MONDE.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

René Adam

L'Islet P.Q.
 Tél.: 247-5124

SUN LIFE DU CANADA
 COMPAGNIE
 D'ASSURANCE-VIE



VOTRE PAPETERIE commence à s'éduiser?

- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

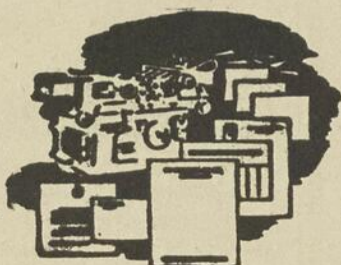
EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,
 NOUVEAU,
 A BAS PRIX,
 OFFSET

OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
 MONTMAGNY
 C.P.: 128



Venez au plus tôt ou

TEL.: A 248-0533

**** et l'on passera vous voir

Avis de Naissances

MONTMAGNY

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, Patrice, Stéphane, fils de M. et Mme Paul Marchand, née Magella Sheedy. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Marchand, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Léo Sheedy grand-mère de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, Henri, Gaston, fils de M. et Mme Camille Deschamps, née Antoinette Dion. Parrain et marraine M. et Mme Harry Marois, oncle et tante de l'enfant. Parrain et marraine Mme Jn-Pierre Roger, tante de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisée Marie, Louise, Sylvie, fille de M. et Mme Armand Emond, née Lucia Leblanc. Parrain et marraine M. Louis Leblanc, fils, et Mlle Louise Leblanc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Louis Leblanc, grand-mère de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisée Marie, Thérèse, Isabelle, fille de M. et Mme Wilfrid Plante, née Bernadette Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Plante, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Jocelyne Plante.

Est née à M. et Mme Armand Lacombe, née Lilliane Lemelin, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Dolorèse, Johanne. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lacombe. Porteuse Mme Roland Lacombe, tante de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, Léo, Daniel, fils de M. et

Mme Charles-Auguste Thibault, née Yvette Chabot. Parrain et marraine M. et Mme Léo Boulet, amis de la famille. Porteuse Mme Ulric Fournier, tante de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, Marcel, Cylvain, fils de M. et Mme Laurent Gaudreau, née Pierrette Dion. Parrain et marraine M. et Mme Mar. Goupil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Janine Gaudreau, tante de l'enfant.

STE-PERPETUE

Le 15 juillet est né Claude, fils de M. et Mme Jean-Paul Chouinard. Parrain et marraine M. Rosaire Chouinard, oncle, Alice Lavoie, amie. Porteuse Mme Aurèle Chouinard.

Le 19 juillet est née Julie, fille de M. et Mme Jean-Guy Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Louis Gamache, grands-parents.

CAP ST-IGNACE

Le 20 juillet a été baptisée Marie, José, fille de M. et Mme Alcide Cloutier, née Monique Coulombe. Parrain et marraine M. et Mme Léopold Cloutier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Yvon Caron, tante de l'enfant.

Le 17 juillet a été baptisé Joseph, Sylvain, fils de M. et Mme Paul-H. Thibault, née Denise Bernier. Parrain et marraine M. et Mme Maurice Langlois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Réjeanne Ouellette, amie de la famille.

L'ISLET

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, fils de M. et Mme Bertrand

Bernier, née Pierrette Marois. Parrain et marraine M. et Mme Donat Marois, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Adrien Marois, tante de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisé Joseph, Robert, fils de M. et Mme Lucien Caron, née Lucienne Bélanger. Parrain et marraine M. et Mme Louis Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Jocelyne Talbot, cousine de l'enfant.

Le 21 juillet a été baptisée Marie, France, fille de M. et Mme Denis Deschênes, née Marcelle Jean. Parrain et marraine M. et Mme Louis-Emile et Henri Jean, oncle et grand-mère de l'enfant. Porteuse Rév. Soeur Marie-Rodrigue, grand-tante de l'enfant.

L'ISLETVILLE

Le 21 juillet a été baptisée Marie, Sylvie, fille de M. et Mme Augure Roy, née Rita Drouin. Parrain et marraine M. et Mme Gilles Drouin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Augure Roy, mère de l'enfant.

TOURVILLE

Le 15 juil. est né Hilaire, fils de M. et Mme Donat-Benoit Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Rosaire Poitras, oncle et tante. Porteuse Mme Jean-Marie Gamache.

ST-DAMASE

Le 18 juillet est né Claudel, fils de M. et Mme Rosaire Lord. Parrain et marraine M. et Mme Jacques Giasson, oncle et tante. Porteuse Mlle Angèle Lord.

ST-PAMPHILE

Le 19 juillet est né Bruno, fils de M. et Mme Alyre-E. Vaillancourt.

Le 19 juillet est née Suzie, fille de M. et Mme Yvon Gauvin. Parrain et marraine M. et Mme Roger Caron, oncle et tante. Porteuse Mme Odilon Gauvin.

ST-JEAN PORT-JOLI

Le 11 juillet est né un enfant à M. et Mme Jean Caron. Parrain et marraine M. et Mme Jacques Larouche, oncle et tante. Porteuse la mère de l'enfant.

Le journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.

Terrains de Jeux de Montmagny

Horaires des activités spéciales

AOUT

- 2 : Début des olympiades : éliminations.
- 5 : Course de bicyclette.
- 6 : Olympiades.
- 7 : Olympiades et journée des Parents.
- 9 : Concours de photos.
- 12 : Journée des autorités religieuses et exposition des travaux.
- 10 : Récompense pour moniteurs et stagiaires.
- 14 : Fête champêtre — Attribution des honneurs.
- 15 : Messe de l'Assomption, clôture des Terrains de Jeux.

UNE JOURNEE DE TERRAIN DE JEUX

- 9.00 hres Arrivée des responsables
Distribution des charges
Explications pour la journée
Départ pour les terrains respectifs.
- 9.30 hres Ouverture des terrains
Rassemblement.
Prière
Exposé de la journée.
Présence
Mise en train.
Chants.
- 10.00 hres Activités.
Cours de natation, garçons.
Jeux dirigés
Techniques sportive et gym. pour filles.
Bricolage.
Cinéma.
Pique-nique.
- 10.45 hres Cours de natation, filles.
- 11.15 hres Départ.
Prière — Remise du matériel.
- 1.15 hres Départ des parcs vers le central avec les brigadiers ou moniteurs.
- 1.30 hres Rassemblement activités spéciales.
- 2.00 hres Bain. Activités de ligue, présences, balle-molle, hockey intérieur, piste, pelouse, gymnastique.
- 4.00 hres Rassemblement général.
Réunion des moniteurs et monitrices.

Départ de la...

(Suite de la page 1)

ce, Du Bassin et retour au point de départ. "SPRINT"

Sans s'arrêter, les coureurs entreprendront un "sprint" d'un mille, soit du Pont Rivard au restaurant l'Alouette. On sait qu'un "sprint" signifie une poussée à l'extrême des possibilités des coureurs à des endroits et pour de courtes périodes définies de leur étape.

Les coureurs continueront ensuite leur 1ère étape vers Thetford-Mines en passant par tous les villages et villes sur le parcours de leur course de 8 jours.

Le PALMARES de CKBM

- SUCCEs FRANCAIS - CANADIENS**
Semaine finissant le 13 juillet
- 1-Je me sens bien *Paul & Paula*
 - 2-Une glace au soleil *Bobby Vinton*
 - 3-Toutes les étoiles *Al Martino*
 - 4-Loop de loop *Perry Como*
 - 5-C'est le temps des vacances *Richard Anthony*
 - 6-Donne-moi ma chance *Jean-Pierre Cardo*
 - 7-Un soir d'été *Joel Denis*
 - 8-L'Ecole est finie *Guylaine Guy*
 - 9-Salvame Dios
 - 10-Je t'attends

PREDICTION

"AU REVOIR"
Gilbert Bécaud

SUCCEs AMERICAINS

- 1-18 Yellow Roses *Bobby Darin*
- 2-Sukiyaka *Kyu Sakamoto*
- 3-First Quarrel

- of Summer *Nat King Cole*
- 8-Surf City *Jan & Dean*
- 9-Wildwood Days *Bobby Rydell*
- 10-String Along *Rickey Nelson*
- PREDICTION
"I WONDER"
Brenda Lee

A CKBM

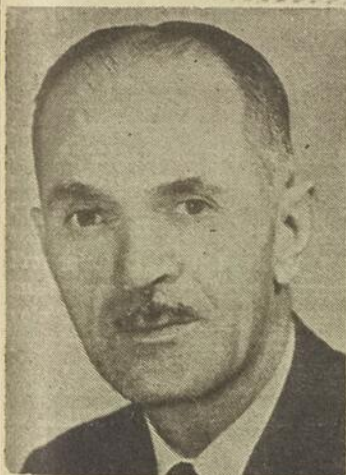
DU LUNDI AU VENDREDI
12.15 p.m.

RADIO-JOURNAL DOW

Une présentation de la

Brasserie Dow Ltée

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

LS-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

Dr. JEAN POITRAS
CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Collin — Tél.: 248-1584
9, rue St-Jean-Baptiste, Mont'y
Montmagny TEL.: 248-1584

Me Guy BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat-Procureur

Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.

Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Rés.: Manoir des Erables

Mesures de...

(suite de la page 1)

ont établi une très bonne organisation, apte à prévenir tout accident déplorable dans les limites de la municipalité, en autant que notre population apportera une entière collaboration.

Désireux de conserver à Montmagny son magnifique record de 3 ans et demi sans accident mortel, dans une entrevue qu'il nous accordait à son bureau, le chef Couillard a tenu à exhorter ses concitoyens à la plus grande sécurité, en ces termes:

"Nous avons travaillé ferme à prévoir toutes les mesures de sécurité possible; cependant les résultats ne seront heureux qu'en autant que la population nous appuiera et nous apportera sa meilleure collaboration.

Nous invitons les parents et autres adultes à laisser les enfants se placer aux premiers rangs, mais leur conseillons fortement à les tenir par la main afin de les empêcher, pour aucune considération, de traverser ou d'aller dans le chemin.

Ces coureurs professionnels circulent à certains moments de la course à des vitesses de 40 à 50 milles à l'heure; il est inutile de dire qu'ils ne peuvent s'arrêter dans l'espace restreint des automobilistes.

Comme vous, nous ne voudrions pas avoir à déplorer quelque blessure ou accident mortel à l'un de vos enfants.

Encore une fois, aidez-nous à obtenir de cette compétition le seul spectacle sportif et de grande classe que nous sommes tous en droit d'attendre, sans une de ces sombres manchettes qui en ternirait tout l'éclat'.

Annonces classifiées

A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny - Tél.: 248-1424

A LOUER

Bureau à louer centre rue St-Jean-Baptiste ainsi qu'un garage chauffé. S'adresser: Tél. 248-1706. 5-7-3fs

Hommes demandés dans districts ruraux possédant auto pour servir les magasins à plein temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone, si possible, à Case 128, "Le Peuple", Montmagny.

A LOUER

Logement 4 pièces, en face de la Coop. Agricole. - S'adresser à: Jos. Mercier, 2ième Rue 2fs-30-7-P.

GAGNEZ \$75 à \$80. par semaine. Travail stable, payant, dans votre voisinage. Vendez à généreuse commission: Brosses, nettoyeurs, produits culinaires, cosmétiques, produits pour la ferme. FAMILIX, Dépt. J. 13, 1600 Delorimier, Montréal.

Le REPRESENTANT FAMILIX gagne au moins \$3.00 de l'heure, travaille dans son voisinage, offre des produits connus garantis, ne connaît pas le chômage. Faites comme lui, écrivez pour détails, à FAMILIX, Dépt., J. 14, 1600 Delorimier, Montréal.

COMMENCEZ à économiser! De l'argent en banque élimine tout ennui... il est si facile d'en gagner. Ecrivez à C.P. 432, Montmagny ou téléphonez à 248-1465, à la gérance Avon.

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE COSMETIQUES AU MONDE offre situations à femmes ambitieuses. Revenus immédiats et constants. Téléphonez à 248-1465 ou écrivez à C.P. 432, Montmagny.

LOGEMENT A LOUER

Libre au mois d'août; situé sur la rue de la Coopérative à 36, 2e rue; s'adresser: tél.: 248-1776. 3-8-63-3fs

Cours

L'Association des Évaluateurs municipaux met à la portée de toute personne qui voudrait devenir "Évaluateur professionnel" toute la documentation sous forme de cours comprenant les méthodes les plus nouvelles employées aux États-Unis et au Canada, sans professeur. Ceci conduira à un diplôme de compétence reconnu par les autorités gouvernementales. Carte de membre comprise.

Au moins 1200 municipalités auront besoin d'évaluateurs scientifiques d'ici peu. Bons salaires.

Prix du concours: \$50.00.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'adresse suivante:

Association des Évaluateurs municipaux, 112, rue Commerciale, Cabano.

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr. 127, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 248-1424 - Montmagny J.N.O.

A VENDRE

Sertisseuse automatique, refroidisseur à lait, Presto No 7, auto-clave contenant 33 boîtes, soutane 12 ans, ayant peu servi, aussi serins à vendre. - S'adresser à: Tél.: 248-2453.

AIDE-DOMESTIQUE DEMANDEE

Personne sérieuse, sachant faire la cuisine, pour une famille sans enfant. Pour information, appeler, le soir, à 248-3269. 12-7-63 3fs.

A VENDRE

Réfrigérateur en bon ordre; prix raisonnable. - S'adresser à Mme Nadeau, Tél.: 472w1, Quai de Rivière-Ouelle. 28-6-63JNO

À VOTRE SANTÉ



Un monsieur nommé Casimir
Se vantait de très peu dormir
Il devint pâle puis maboule
Et à la fin perdit la boule!

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955
Case Postale 97, Haute-Ville

71, rue St-Pierre
QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

Jean-Paul CLOUTIER Maurice CLOUTIER Gaston CLOUTIER

B.A. B.A., LL.L. Courtier
Licencié en Sciences commerciales Notaire d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cité de Montmagny, P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident
Jean-Marie PROULX HEBERT et PROULX

MONTMAGNY TEL.: 1001

Docteur Fernand Lizotte, M.D

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:
Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

Dr Gustave Plante, M.D.,

4, rue de la Gare, Montmagny
Tél.: Bur.: 248-0254 Rés. d'été: 259-7881

Heures de bureau:

Tous les jours, de 2 à 5 h. p.m., sauf le samedi.
Le soir, de 7 à 9 h. p.m., les lundi, mercredi et vendredi.
Cas d'urgence: en tout temps.

107, 5ième Avenue TEL.: 148
LA POCATIERE

MARCEL P. DUPUIS INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables TEL.: 523-5023
QUEBEC 6

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
Tél: 248-1363, De la Fabrique

Installations et réparations
électriques

Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Encouragez

nos

annonceurs

Laurent Normand Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
d'automobiles.
• Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Denis PLANTE NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas

Tél.: 248-3422, Montmagny
Rés. d'été: 259-7032

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Le tricentenaire Thivierge

Les familles Thivierge d'Amérique tenaient à rendre hommage à la plus vieille terre en leur possession celle de Nicolas Thivierge qui se transmet de père en fils durant deux cents quarante-trois ans. C'est avec joie que les Thivierge d'un peu partout se réunirent à Québec. Une partie traversa par le pont de Québec, d'autres adoptèrent la traverse de Lévis. Tous devaient se rencontrer au rond point près de Lauzon quand un orage électrique terrible éclata subitement. La visibilité était presque nulle et plusieurs durent arrêter le long du chemin; d'autres cependant continuèrent à une allure très modérée; ce fut la cause que les cérémonies de Montmagny furent quelques peu retardées. Cependant, une cinquantaine d'automobiles eurent le temps de se rendre chez Maurice Thivierge le propriétaire actuel. Plusieurs discours furent raccourcis et entre autre celui que devait prononcer M. Ulric Thivierge-Casault, le promoteur de ces fêtes et le donateur de la "plaque commémorative". Voici le texte intégral de son discours:

M. le président général, Mesdames et MM. du Comité National du T. T., Bien chers cousins et cousines,

Ce matin, nous avons parcouru les bords enchanteurs de l'île d'Orléans et cet après-midi nous voilà sur les rives du beau St-Laurent sur cette magnifique terre des Thivierge. Tout ceci nous rappelle ces belles paroles apprises jadis sur les bancs de l'école:

Dans ces verdoyantes campagnes, Où séjourne le vrai bonheur, Le canadien a pour compagne, Les plus saintes vertus du cœur.

Nicolas Thivierge vint s'établir à St-Thomas de la Pointe-à-Lacaille, comme on l'appelait autrefois, vers 1720. En 1725, il épousa Marie-Charlotte Fournier et eut une famille de onze enfants. Il décéda en 1765, laissant sa terre à son fils cadet, François. Il me semble, par un beau matin de printemps, voir Nicolas Thivierge accompagné de son père Gabriel et

probablement de son oncle René Lepage s'embarquer à St-Jean, I.O. et descendre en canot le fleuve jusqu'à un endroit appelé Pointe-à-Lacaille; et les arrangements faits, Nicolas devint possesseur de cette terre où nous sommes présentement. Gabriel Thivierge, son père, demeura quelque temps avec lui. On raconte que quand les anglais vinrent attaquer Québec en 1759, un détachement de soldats débarqua à la Pointe-à-Lacaille. Comme Nicolas Thivierge était fermier et bedeau de la Fabrique, il essaya de son mieux de protéger sa petite église; il y réussit; mais les soldats anglais se lancèrent sur le presbytère qu'ils réduisirent en ruine, ce qui ne fit pas l'affaire du curé du temps, M. Maisonbasse qui était allé prêcher une mission. Il trouva une cordiale hospitalité chez notre ancêtre Nicolas. Comme vous le savez, six générations se sont succédées sur cette vénérable terre durant 243 ans; ce furent: L.-Nicolas Thivierge, 1698-1765; François Thivierge, 1743-1803; François Thivierge, 1789-1850; Joseph Thivierge, 1817-1887; Edmond Thivierge, 1860-1930; Maurice Thivierge, 1913... le propriétaire actuel. Ici permettez-moi de rendre un témoignage ému à ma mère Victoria Thivierge ainsi qu'à mes oncles et tantes qui naquirent et grandirent dans cette maison qui a près de deux cents ans. En ce jour inoubliable, rendons hommage à tous ces vaillants défricheurs, et laboureurs qui surent conserver l'héritage que leur avait légué leurs ancêtres. Nous sommes assurés que d'autres continueront l'oeuvre si bien commencé et nous laissons au nom du Comité national du Tricentenaire Thivierge, Maurice Thivierge et ses descendants gardiens vigilants de ce monument commémoratif. Merci beaucoup.

Ladies, Gentlemen, Dear cousins,

Here, at Montmagny, exactly on this farm, about three year seven and twenty, established him-

self, Nicolas Thivierge, Gabriel's son and grandson of Hippolyte Thivierge, our ancestor. This plot of ground, was transmitted from father to son as far as today. Six generations succeeded each other, during two hundred and forty-three years. The actual owner, is my Maurice Thivierge, and the already have somebody to take its place. That's why, I congratulate him. Thank you.

Montmagny, 30 juin 1963.

QUELQUES DETAILS INTERESSANTS SUR LE TRICENTENAIRE

Les Thivierge les plus éloignés nous vinrent d'Edmonton, Alberta, de Toronto, de Gladstone, Michigan, de Détroit, de New-York, de Sept-Îles, etc... Toutes les régions de la province étaient représentées ainsi que l'Ontario; nous devons mentionnés surtout les régions de Québec et surtout la cité de Québec, Montmagny et Clermont, c'té Charlevoix, l'Ontario et surtout la ville d'Ottawa et Rockland; la région du Lac St-Jean, Saguenay, et surtout la ville d'Alma, St-Bruno, Labarre, la région de la Chaudière-Cantons de l'Est, surtout East Broughton. Notons en passant que la Beauce avait ses représentants à l'époque de l'arrivée des Thivierge vers 1840; c'est M. et Mme Réal Thivierge de Ste-Marie qui représentaient les ancêtres.

Quatre familles étaient représentées au Tricentenaire Thivierge: Les familles Maheux de Giffard, dont le tricentenaire eut lieu en 1955; Les familles Lemay, par M. Mme Henri Lemay des Trois-Rivières qui fêtèrent leur tricentenaire en 1959.

Les familles Casault par M. Philippe Casault de Montmagny et Mme Joseph A. Maheux (Jeanne Casault) de Giffard qui célébrèrent leur bicentenaire en 1959.

Les familles Campagna par le R. F. Dominique, s.c., directeur au Cap-de-la-Madeleine, qui se proposent de fêter leur tricentenaire en 1964.

Nous devons de sincères remerciements à l'honorable Wilfrid Hamel, maire de Québec qui nous a reçus si affablement et si chaleureusement; également à son greffier et chef de cabinet, M. L.-P. Desjardins qui servi d'agent de liaison entre le maire de Québec et le Secrétariat des Familles Thivierge. Un grand merci à M. le curé de Ste-Famille, I.O., pour sa paternelle et sympathique réception et son église si bien décoré et bénévolement prêté pour la circonstance. Nous remercions également le chœur de chant et l'organiste de Ste-Famille, qui chantèrent avec succès leur plus belle messe. Mme Gustave Thivierge de Beauport, cantatrice remarquable enchantait nos oreilles par ses cantiques et ses chants. Nos remerciements vont également au maire de St-Thomas de Montmagny, M. Gérard Thibeault et au maire de Montmagny, M. L. O. Roy, qui assistèrent au dévoilement et la bénédiction du monument sur la terre de Maurice Thivierge et adressèrent la parole grâce au poste CKBM que nous remercions également.

U.T.C.

NOS COUSINS DE FRANCE

Les Familles Thivierge d'Amérique apprenaient avec plaisir que les représentants des Familles Thivierge de France se



De broche en bouche, télévisé le jeudi à 6 heures, au réseau français de Radio-Canada, initie les gourmets à tous les secrets de la haute gastronomie. L'émission est animée par MARIE-ÈVE LIÉNARD et EDDY MACFARLANE, fondateur de l'Ordre des Fins Gousiers. L'histoire de la gastronomie, les grandes traditions culinaires, les crus fameux, les fruits de mer, les hors-d'oeuvre, les viandes, les desserts, les festins mémorables sont tour à tour le sujet de De broche en bouche.

proposaient de venir participer à notre Tricentenaire canadien. A notre grand désappointement des circonstances incontrôlables les ont obligés à renoncer à leur projet. Les Familles Thivierge d'Herbeault, de Paris et de Bois avaient désigné M. et Mme Roger Thivierge d'Herbeault pour les représenter à nos assises familiales. Malheureusement la maladie de Mme Thivierge obligea son mari à demeurer auprès d'elle. Cependant, il eut l'aimable attention d'envoyer un message fraternel et réconfortant aux membres de l'Association des familles Thivierge d'Amérique.

Herbeault, Loir et Cher, ce 25 juin 1963.

Secrétariat des F. Thivierge Cap de la Madeleine, Québec, Canada.

A toutes les familles Thivierge du Canada et des Etats-Unis;

Au nom des familles Thivierge de France et en particulier pour celles d'Herbeault, Blois et Paris, dans l'impossibilité de répondre à l'aimable invitation que nous avait adressé votre secrétariat de l'Association des Familles Thivierge, de nous rendre au Canada afin de participer aux fêtes du troisième centenaire de votre famille, j'ai le grand plaisir de vous adresser nos plus sincères compliments, une parfaite réussite de votre fête et beaucoup de bonheur pour tous.

Notre amitié sera un grand hommage à votre ancêtre Hippolyte Thivierge qui aurait souhaiter de tout coeur que ses descendants n'oublient jamais leur origine française et leur cousins de France.

Les Familles Thivierge de France s'unient à vous dans le

souvenir de vos ancêtres, vous adressent l'assurance de leur respectueux et amicaux sentiments et également "fidèles à nos Pères", nous nous écrions: "Vive nos cousins du Canada et des Etats-Unis".

Roger Thivierge, Herbeault via Blois, Loir et Cher, France.

Ce 25ième jour de juin 1963. N.B. — Incidemment cette lettre nous arriva que le 6 juillet; c'est pourquoi nous n'avons pu en lire la teneur durant notre Tricentenaire. Tout de même, je me fais un plaisir de transmettre ce message à toutes les familles de l'Association.

Ulric Thivierge-Casault, secrétaire-général.

MIDGET AU CHOCOLAT

UNE RECETTE EXCLUSIVE
LES MEILLEURS INGREDIENTS
UNE FOURNEE D'EXPERTS
VOILA POURQUOI
LES BISCUITS MIDGET AU CHOCOLAT
sont délicieux.

BIEN MEILLEUR

BISCUITS MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

Besoin d'argent pour vos vacances?

Recourez au crédit-voyage HFC

Le désir de voyager ne suffit pas... mais le crédit-voyage HFC est un véritable tapis magique. Vite! partez en vacances. Empruntez en toute confiance. Remboursez raisonnablement.

Assurance-vie disponible aux taux réduits de groupe

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	30 mois	20 mois	12 mois	6 mois
\$100	\$.....	\$ 6.12	\$ 9.46	\$17.85
250	15.29	23.64	44.63
400	24.27	37.63	71.17
500	30.01	46.73	88.64
600	25.72	35.69	55.75	106.06
750	31.65	44.13	69.21	132.06
1000	41.45	58.11	91.56	175.34

Il existe aussi plusieurs autres montants et modes de remboursement

HOUSEHOLD FINANCE

Corporation of Canada

R. J. Barry, gérant

13, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone 1198

MONTMAGNY

LE GIN
de **KUYPER**
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1695

DECES

Mlle Pauline NICOLE

A Lévis est décédé accidentellement le 26 juillet à l'âge de 26 ans, Pauline Nicole, i.l., fille de feu J.-Marie Nicole et de dame Estelle Fiset.

Outre sa mère, elle laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs: M. Philippe-Auguste Nicole, M. Louis Nicole de Hull, Mme Robert Bernier (Reine Nicole), Mlle Thérèse Nicole i.l., Mme Paul Blanchet (Jeanne), Mlle Claire Nicole, i.l., Rév. Sr St-Jean de l'Immaculée d la Congrégation Notre-Dame (Gilberte).

Elle laisse aussi beaucoup d'autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu mercredi le 31 juillet à 16 heures en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis Montmagny.

M. Robert BERNIER

A Lévis est décédé accidentellement le 26 juillet, à l'âge de 34 ans Robert Bernier, époux de Dame Reine Nicole.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Danielle et Lise; sa mère Mme Emile Bernier; ses frères et sœurs: Raymond, Roger et J.-Yves, Mlles Rita, Berthe et Lorraine Bernier.

Il laisse également de nombreux autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu mercredi le 31 juillet à 10 heures en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand.

M. Alexandre BLOUIN

A Berthier est décédé le 25 juillet 1963 à l'âge de 83 ans, M. Alexandre Blouin, fils de feu Théophile Blouin et de feu dame Marie Bilodeau.

Il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: Eugène et Omer Blouin et Mlle Aïma Blouin, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu le 27 juillet à l'église de Berthier et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

Mme William MESSERVIER

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 21 juillet à l'âge de 89 ans, Dame Maria Montminy, épouse de feu William Messervier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. Philippe Montminy, Mme Lionel Gamache (Jeanette Marois) et M. J.-Yves Messervier; son gendre: M. Lionel Gamache, ainsi que d'autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu jeudi à 9 heures en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand.

Mlle Denise GOSSÉLIN

A Montmagny est décédée accidentellement, le 21 juillet à l'âge de 18 ans, Mlle Denise Gosselin, fille de M. J.-Paul Gosselin et de dame Gertrude Buteau.

Outre son père et sa mère, elle laisse également ses frères

et ses sœurs: Mme Claude Ouellet (Nicole), Bernard, Paul, France, Serge, Claude, Bruno.

Son beau-frère: M. Claude Ouellet.

Elle laisse également plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines et plusieurs amis.

Les funérailles ont eu lieu le 24 juillet à 10 heures en l'église du Cap St-Ignace et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand.

Mlle Clothilde COUILLARD de L'ESPINAY

A St-Pierre de Montmagny,

est décédée le 14 juillet à l'âge de 76 ans, Mlle Clothilde Couillard de L'Espinay, fille de feu Eugène-Thomas Couillard de L'Espinay et de feu dame Willhelmine Vallée.

Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: M. Martial et Mlle Imelda Couillard de L'Espinay.

Elle laisse également de nombreux autres parents et amis.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

Les funérailles eurent lieu le 17 juillet en l'église de St-Pierre de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Siméon THIBAUT

A Montmagny, est décédée le 12 juillet 1963 à l'âge de 76 ans, dame Eva Lacombe, épou-

se de M. Siméon Thibault.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son fils, M. Wellie Thibault; sa belle-fille: Mme Wellie Thibault née Diane Chabot.

Le neveu, E. La Coïgbot; sa sœur: Mlle Elise Lacombe ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles eurent lieu lundi le 15 juillet en l'église de St-Mathieu et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand.

M. William MAROIS

A Montmagny, le 30 juin 1963, à l'âge de 89 ans et 4 mois est décédé M. William Marois époux de Dame Anna Vézina.

Il laisse dans le deuil outre son épouse est fils et filles, Raoul, William, Harry, Fernand, Mme Vve Joseph Roy (Marian-

na), Mme Léo Tondreau (Jeanne), Mme Emile Fournier (Germaine) et Mme Robert Bernier (Rébecca).

Il laisse également de nombreux autres parents amis.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 3 juillet, à 10 hres, à l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

Aux familles éprouvées par ces deuils, nos plus sincères condoléances.

**SUR L'EAU —
DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N**

nous vous présentons un nouveau

concessionnaire *Rambler*

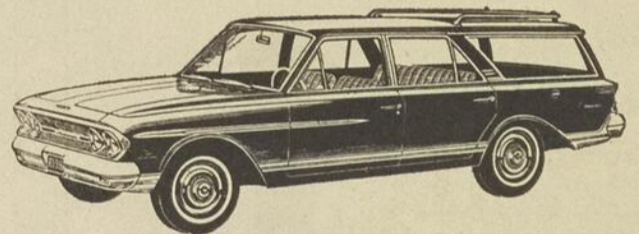
LESSARD & SCOTT ENR.

Route Trans-Canada Montmagny, Tél.: 248-1575

Nous avons le plaisir de vous présenter un nouveau membre de notre réseau de concessionnaires. Les membres de cette organisation dynamique sont des spécialistes de la vente des automobiles qui s'engagent à vous servir avec courtoisie et compétence. S'ils ont choisi Rambler, c'est qu'elle est la marque la plus prometteuse qu'ils connaissent. Il vous invitent donc à venir voir et essayer les Rambler 1963: L'American Six—la compacte la moins chère au Canada; la populaire Classic Six et l'Ambassador V8, toutes deux construites selon le nouveau et révolutionnaire procédé "Uniside". Les Rambler 1963 sont les voitures les plus avantageuses qui soient. Essayez-les et vous constaterez comme leur rendement est sûr et économique. Vous pouvez être certain de ne jamais regretter l'achat d'une Rambler. Allez voir et essayer une des nouvelles Rambler sans tarder.



La Rambler American Six
la "compacte" la moins chère au Canada



La Rambler Ambassador V8
rendement maximum—nouveau bas prix



La Rambler Classic Six
la belle voiture familiale

Rambler

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Nous avons entendu dire

• Que les entrepreneurs de Montmagny prendront connaissance avec plaisir de la demande de soumission des Placements Immobiliers Coopératifs pour la construction du Centre d'Achats Co-op sur le terrain du petit Lac Léotourneau. Cette demande de soumission est publiée dans la 3e colonne de cette page. Ils ne seront d'ailleurs pas les seuls heureux à l'annonce de cette nouvelle!

• Que l'organisme nouvellement formé des "Loisirs estivals des adolescents" multipliaient les activités, récoltant autant de "clients" que ses initiatives suscitaient d'intérêt.

• Que nous verrions peut-être la tenue d'Olympiades à Montmagny avant la fin de l'été. Ce projet serait élaboré présentement par un groupe de jeunes actifs de notre ville en collaboration avec le contingent local de l'Armée.

• Que Mgr. Desrochers, évêque du diocèse, avait accepté le retrait des Rév. Frères du Sacré-Coeur de la direction du pensionnat de l'Ecole Casault. Il a nommé à cette fonction M. l'abbé Gaétan Guimont auquel il adjoindra quelques prêtres d'ici le 12 août.

• Que comme bien d'autres concitoyens nous étions fort sceptique des valeurs curatives d'une chaîne traînant à l'arrière d'une auto contre le mal de cœur des occupants. Nous avons radicalement changé d'idée à ce sujet après avoir accumulé milles sur milles, sans l'aide d'aucune pilule, avec un enfant qui ne pouvait souffrir le trajet de Montmagny-Berthier sans y laisser son dernier repas.

A CAP ST-IGNACE

Règlement satisfaisant pour les grévistes de La Salle Blankets

Samedi matin, le 20 juillet, la Compagnie La Salle Blankets de Cap St-Ignace a signé une convention collective avec ses employés en grève depuis le 17 juin, soit depuis plus d'un mois.

Les grévistes ne retournaient toutefois à l'ouvrage qu'une semaine plus tard, le 29 juillet, après avoir pris leur semaine de vacances annuelles.

Ce règlement touche actuellement près de cent employés qu'elle avait déjà mis en chômage quelques semaines avant le début de la grève, alors qu'elle avait réduit son effectif à moins de 80 employés.

Par cette convention collective, l'industrie de textile de Cap St-Ignace s'engage à reconnaître le syndicat, qui présentement, grouperait tous les employés de l'entreprise. Elle reconnaît une clause de sécurité syndicale en vertu de laquelle tous les employés font automatiquement partie du syndicat.

On note de plus des clauses concernant les règlements des griefs, les années d'ancienneté et surtout les avantages de salaires suivants:

A compter du 22 juillet, augmentation générale de 8¢ l'heure; à partir du 22 juillet 1964, autre augmentation générale de 5¢ l'heure et une troisième de 2¢ l'heure, le 22 janvier 1965.

De la signature de la convention, l'équipe de nuit recevra en plus 5¢ l'heure. Au 1er anniversaire de la convention les employés jouiront de trois jours de congé, soit à la Fête du Travail, à Noël et au Vendredi-Saint. Trois autres jours de congé seront ajoutés au cours de la 2e année, soit la St-Jean-Baptiste, le Jour de l'An et l'Ascension. Enfin, après 5 années de service, les employés recevront 5% du salaire gagné pour vacances annuelles.

Dans la ratification de cette convention collective, la cie La Salle Blankets était représentée par MM. Jos d'Avignon, gérant, et Courville, vice-président et Me Guy Letarte, procureur.

De son côté, le Syndicat de Textile de Cap St-Ignace était représenté par MM. René Gosselin, Denis Bernier, président du syndicat local, Paul Dubé, trés., Jean Breton, sec. Jules Poulin, directeur de la grève et M. Léopold Côté de Montmagny, agent d'affaires.

La parade des enfants du Terrain de Jeux de Montmagny

Sous la présidence de Son Honneur le maire de la ville de Montmagny, M. Louis O. Roy et de son épouse, les enfants du terrain de jeux ont présenté, vendredi soir dernier, l'édition 1963 de la parade annuelle des enfants du terrain de jeux.

Cette parade comprenait près de vingt chars allégoriques que les enfants avaient eux-mêmes fabriqués et montés. Les gagnants des prix spéciaux furent dans l'ordre: Gilbert Boulet, qui avait fait le char symbolisant de façon originale "l'éclipse de soleil" et Serge Lemieux, qui a eu l'idée de rafraîchir les gens en leur présentant une scène de "La Cabane à Sucre".

Suivaient les chars allégoriques des centaines d'enfants costumés de mille et une façon.

L'attention des juges fut sur-

tout retenue par les jeunes suivants: Marcelle Gendreau, Lise Dionne, Chantal Corriveau et Jean Laforest.

Quant à ceux qui avaient décoré leur bicyclette, ils étaient aussi susceptibles de re-

cevoir des prix; ces prix furent attribués à Gaétan Deladurantaye, Claudin Tremblay et Jean-Claude Nicole ainsi que Claude Mercier.

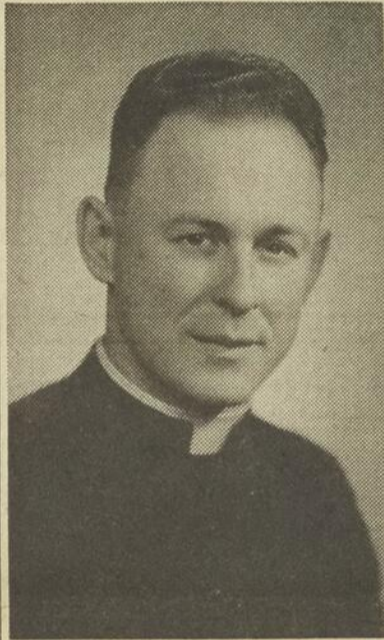
Il ne faut pas oublier les fameux tacots; pour leur fabrication, les prix reviennent à Gilbert Gendreau et André Dionne, et pour la fameuse course mettant aux prises les divers conducteurs et leurs "pousseux", c'est le véhicule d'André Dionne qui croisa le premier, la ligne d'arrivée.

Parmi les dignitaires présents à cette parade, outre M. et Mme Roy, on remarquait MM. les abbés Gaétan Guimont, Martin Lamarre, Hubert Campagna et Armand Giasson, représentants des autorités religieuses, M. le Lt Wellie Marchand, M. Paul Pouliot, M. Barthélémy Boulet et Laurent Lebel, du Conseil d'administration du Terrain de Jeux, M. Alphonse Lebel, i. e., représentant du président et des membres du Club Richelieu de Montmagny, M. Jacques Simoneau, président de la JOC de Montmagny et le Lt Henri Doré, des fusilliers de St-Laurent, grâce auxquels nous avons pu maintenir l'ordre aux abords des bâtisses du terrain de jeux.

Durant la parade, grâce à un immense drapeau, don du Club Richelieu, le Conseil des Loisirs a pu recueillir, pour l'aider à boucher son budget de la saison la magnifique somme de \$122 dollars.

Nous remercions tous les généreux donateurs de leur encouragement. Nous tenons aussi à souligner l'excellent travail des employés du Poste CKBM qui ont réalisé plusieurs interviews durant la parade ainsi que la radiodiffusion des allocutions des officiers à l'arrivée des chars au terrain de jeux.

NOMME SUPERIEUR DE L'ECOLE CASAULT



M. l'abbé Gaétan Guimont
Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, ordinaire du diocèse de Ste-Anne, vient de nommer l'abbé Gaétan Guimont, vicaire de la paroisse St-Thomas de Montmagny, au poste de supérieur de l'Ecole Secondaire Casault de notre ville.

Entre autres fonctions, M. l'abbé Guimont s'occupera tout spécialement de la direction du pensionnat de l'Ecole Casault. D'autres collaborateurs lui seront prochainement adjoints dans cette dernière tâche.

PLACEMENTS IMMOBILIERS COOPERATIFS

Soumissions

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur Général, Placements Immobiliers Coopératifs, 2030, Boul. Hamel, Québec 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR LE CENTRE D'ACHAT CO-OP DE MONTMAGNY", seront reçues jusqu'à 2.00 p.m. (H.A.E.), le mardi, 13 août 1963.

On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise de Robert Després, ingénieur-conseil, 38, De la Gare, Montmagny, sur dépôt de deux cents dollars (\$200.00) sous forme d'un chèque visé établi au nom de Placements Immobiliers Coopératifs.

Le dépôt sera remis aux soumissionnaires dès que les documents seront retournés en bon état, dans les trente jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.

Les plans de structure et de bâtisse seront disponibles à compter du 3 août 1963; ceux de l'électricité, plomberie, chauffage, ventilation, terrassement, pavage, drainage, à compter du 7 août 1963.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un rayon de 60 milles de la Ville de Montmagny.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marcel Lambert, secrétaire.

Tournoi annuel de Pêche au Bar

Le grand tournoi de Pêche au Bar du club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc., aura lieu dimanche, le 18 août.

Cédule à 8 h. a.m., le départ se fera du Quai du Large de Montmagny, l'arrivée des ba-

teaux sera fixée à 6 h. p.m., pour la pesée officielle.

La distribution des cadeaux, trophée et prix aux vainqueurs se fera lors d'une soirée réservée aux membres du Club et dont la date et l'endroit seront communiqués plus tard.

POUR UN SERVICE

Expert Soigné Rapide

- en réparations générales
- fabrication et usinage de matrices (dies) et outils de précision.

Laberge Machine Shop Enr.

M. Armand Laberge, prop.

St-Jean Port-Joli

TEL.: 132

Hommages de

Lemieux et Proulx Enr.

Quincaillerie — Gros et Détail

Matériaux de construction - Cadeaux - Sport

Entreposage de fourrures

98 rue St-Jean-Baptiste Tél.: 248-3400 Montmagny

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM

Avec les compliments de

P.-E. Charbonneau

Embouteilleur autorisé

COCA-COLA

9 rue St-Etienne

Montmagny

Bienvenue à tous les Cyclistes

Nettoyeur Montmagny Enr.

Nettoyage Sanitone et Voute à fourrures

Route Trans-Canada

Tél.: 248-1414

Montmagny

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM

Félicitations aux Vainqueurs

Pharmacie Montmagny Enr.

Roger Blanchet prop.

2 Pharmaciens licenciés à votre service

Tél.: 248-0343

Montmagny

Compliments de

Les Industries Roy Ltée

Tables et chaises supperposables

1ère rue Sud

Montmagny

**Equipe officielle
du Canada
au Tour du
St-Laurent**

Le Président de l'A.C.C., M. Georges Lachance, C.A., vient de former une équipe qui représentera officiellement le Canada au Tour du St-Laurent.

Le Capitaine de cette équipe, Louis De Vos, de Montréal, est le récent vainqueur de la course LA POCATIERE-MONT-JOLI et du circuit de MONT-JOLI d'une distance de 200 milles. Louis est un puissant et habile coureur qui possède toutes les qualités pour détenir le titre de Capitaine.

Jacques Lepage, également Montréal, "Monsieur Prestige 62", et également en tête dans les courses de la Province cette saison, sera un atout formidable pour cette équipe. Jacques ne s'est pas caché pour dire qu'il avait basé son entraînement pour le 10ème Tour du St-Laurent et qu'il était déterminé à faire bonne figure dans cette épreuve d'envergure internationale. L'an dernier, Jacques s'était classé 14ème au classement général et avait permis à son équipe de détrôner l'Angleterre et la Suisse au classement par équipe.

Aurelio Battello, un fameux sprinter tentera sa chance dans les fins d'étapes. Ce coureur a remporté de nombreuses victoires durant sa carrière et a bon espoir de remporter une étape du Tour.

Ian Mahon de Vancouver qui lui aussi a déjà participé à plusieurs Tours, est le seul coureur d'une autre Province que la nôtre qui participera à la formation de l'Equipe du Canada.

Habile coureur, Ian est très rusé et il est un habitué des courses de la Province. Il a acquit son expérience dans de nombreuses compétitions en Europe; il s'est classé 12ème l'an dernier au Tour.

James Gras complètera cette équipe. Il a débuté la saison d'une manière foudroyante et pourrait peut-être causer des surprises dans le Tour.

Le Directeur Techniques de cette équipe, M. Guy Paquet, ancien vice-président de l'UCN, plusieurs fois Commissaire dans le Tour, possède, bien que très jeune, une expérience appréciable dans les courses cyclistes.

Quant au mécanicien, Jean-Yves Labonté, il aura la tâche ingrate qu'est la mise au point des vélos, item primordial pour un cycliste.

Nous souhaitons BONNE CHANCE aux porteurs de la FEUILLE D'ERABLE sur fond rouge, qui seront soutenus par la CANTINE MOBILE DE QUEBEC.

Le journal
est aujourd'hui
l'une des plus
grandes forces
sociales du monde.

Hommages de

Richard MorinBoucher Gros et Détail
Viande de choix

St-François, Comté Montmagny

Tél.: 259-7983

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM

Bienvenue à Montmagny

Dallaire Transport LtéeTransport Montmagny-Québec-Montréal
et autres parties de la Province et du Canada

Route Trans-Canada

Montmagny

Tél.: 248-1442

Gracieuseté de

Gérard Collin Inc.

Manufacture de Meubles

Montmagny

Bienvenue aux équipes nationales

Rodolphe Gagnon

Boucher - Epicier Licencié

144 rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél.: 248-2643

Surveillez les spéciaux de chaque semaine
du mercredi au samedi dans les journaux.

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM



Cordiale bienvenue aux cyclistes

Restaurant Bel Air

Benoit Morin Inc.

Route Trans-Canada

Montmagny

Tél.: 248-1850

Hommages de

Roch Fournier

Marchand de Meubles et Accessoires Electriques

Vendeur autorisé de: A. Bélanger-Kelvinator-Frigidaire-Général Motors

9, rue St-Ignace

Montmagny

Tél.: 248-1328

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM

L'U.C.N. délègue 12 officiels au 10e TOUR DU ST-LAURENT

L'Union Cycliste Nationale, organisme officiel régissant le sport cycliste dans la Province de Québec, délèguera 12 officiels lors du 10ème Tour du St-Laurent.

Au départ, M. Robert Gagnon aura la responsabilité du départ de la compétition à l'heure exacte et devra voir à ce que rien ne manque avant celui-ci. Pour sa part, Lucien Drolet s'occupera du contrôle des signatures des coureurs et imposera l'amende, si nécessaire, aux coureurs qui auront omis de signer le contrôle dans les limites de temps requis. Roland Fortin et Claude Fortin auront le regard sur les véhicules des officiels.

Les chandails aux couleurs du Club Cycliste seront vérifiés par Jean-Yves Lacombe qui devra aussi contrôler le numéro du chandail et celui de son vélo.

Monsieur Georges Lachance, C.A., sera le chronométrateur officiel du Tour. On sait que ce travail est important et il doit être très précis et nécessite une collaboration intense et très étroite de la part de ses coéquipiers. Ceux-ci seront MM. Lucien Drolet, Paul Roy et Marcel Leclerc qui ont une expérience très appréciable dans les courses cyclistes. Une fois les coureurs arrivés, ils devront de nouveau se rapporter au contrôle tenu par Robert Gagnon.

A l'arrivée, les chronométrateurs se réuniront secrètement et communiqueront un peu plus tard à la Presse, la liste officielle du vainqueur de l'étape et proclameront le porteur du Maillot-Jaune pour l'étape suivante.

Avec un tel groupe, hautement qualifié, qui aura sur ses épaules le travail important qu'est le résultat de la course, nous sommes assurés que le déroulement du 10ème Tour du St-Laurent fonctionnera d'une manière impeccable.

Compliments de

Centre Civique Inc.

Montmagny

Salle de Réception — Bar Salon

Danse vendredi et samedi avec orchestre

pour réservations Tél.: 248-2676

\$3,000. aux cyclistes de la Province de Québec

Les directeurs du Tour du St-Laurent 1963, lors de leur dernière réunion du conseil d'administration, ont décidé d'accorder une gratification de \$3,000. aux 6 meilleures équipes de la Province.

Ces bourses sont distribuées dans le but de stimuler les sports cyclistes dans notre province.

Etant donné que nos coureurs pensons-nous, ne soient pas encore en mesure de remporter les premiers prix de cette manière, il ne se sentiront pas inférieurs aux coureurs européens sur le plan financier.

Afin que le Tour ne soit pas accusé d'ingérence et d'injustice en regard avec la distribution de ces bourses, les Directeurs du Tour ont donné carte blanche à l'Union Cycliste Nationale quant au choix des 6 équipes, c'est avec enthousiasme que les coureurs québécois ont accueilli cette nouvelle. De cette décision est résulté l'inscription de 26 participants comparativement à 15 l'an dernier. D'ici le départ du Tour, le samedi 4 août de Montmagny, d'autres cyclistes viendront s'ajouter à cette longue liste celle-ci comporte des cyclistes de renoms tels que: BOSSE, DRAPEAU, LES FRERES CARON, LEPAGE, QUATELLA que les spectateurs ne manqueront certes pas d'applaudir.

Les organisateurs du Tour sont convaincus que cette politique d'encouragement incitera nos coureurs Québécois à améliorer leur connaissances et ainsi que leur équipement.

La seule obligation qui incombera à ses équipes sera celle de retenir les services d'un Directeur Technique ainsi qu'un entraîneur expérimenté.

De cette manière les coureurs locaux ne seront plus les enfants pauvres du Tour du St-Laurent.

Nous croyons qu'il faut féliciter les Directeurs du Tour du St-Laurent pour cette initiative et grande innovation dans le domaine cycliste.

Cordiale bienvenue au Tour du St-Laurent Cycliste et meilleurs voeux de succès aux concurrents et aux organisateurs de ce grand événement sportif

La Ville de Montmagny

L. O. Roy, maire

et les échevins.

Hommages de

Bédard Automobile Ltée

Rue St-Jean-Baptiste Tél.: 248-3553 Montmagny

Distributeur: Acadian, Pontiac, Buick, Cadillac Vauxhall, Camion G.M.C.

Automobiles usagées "reconditionnées à neuf"

Réparations générales - Débossage et Peinturage

Alignement et ballancement des roues

Bon succès et félicitations aux vainqueurs

Viateur Caron Enr.Pièces et accessoires d'autos, gros et détail
Pièces Knight Fram et pneus Good YearRoute Trans-Canada Tél.: 248-3676, rés.: 248-2619
Montmagny

Demandez vos billets pour le tirage de 3 voitures compactes GM

Hommages de

Restaurant l'Alouette

Claude Simoneau, prop.

Bar Salon — Salle à diner — Comptoir

Route Trans-Canada

Montmagny

Gracieuseté de

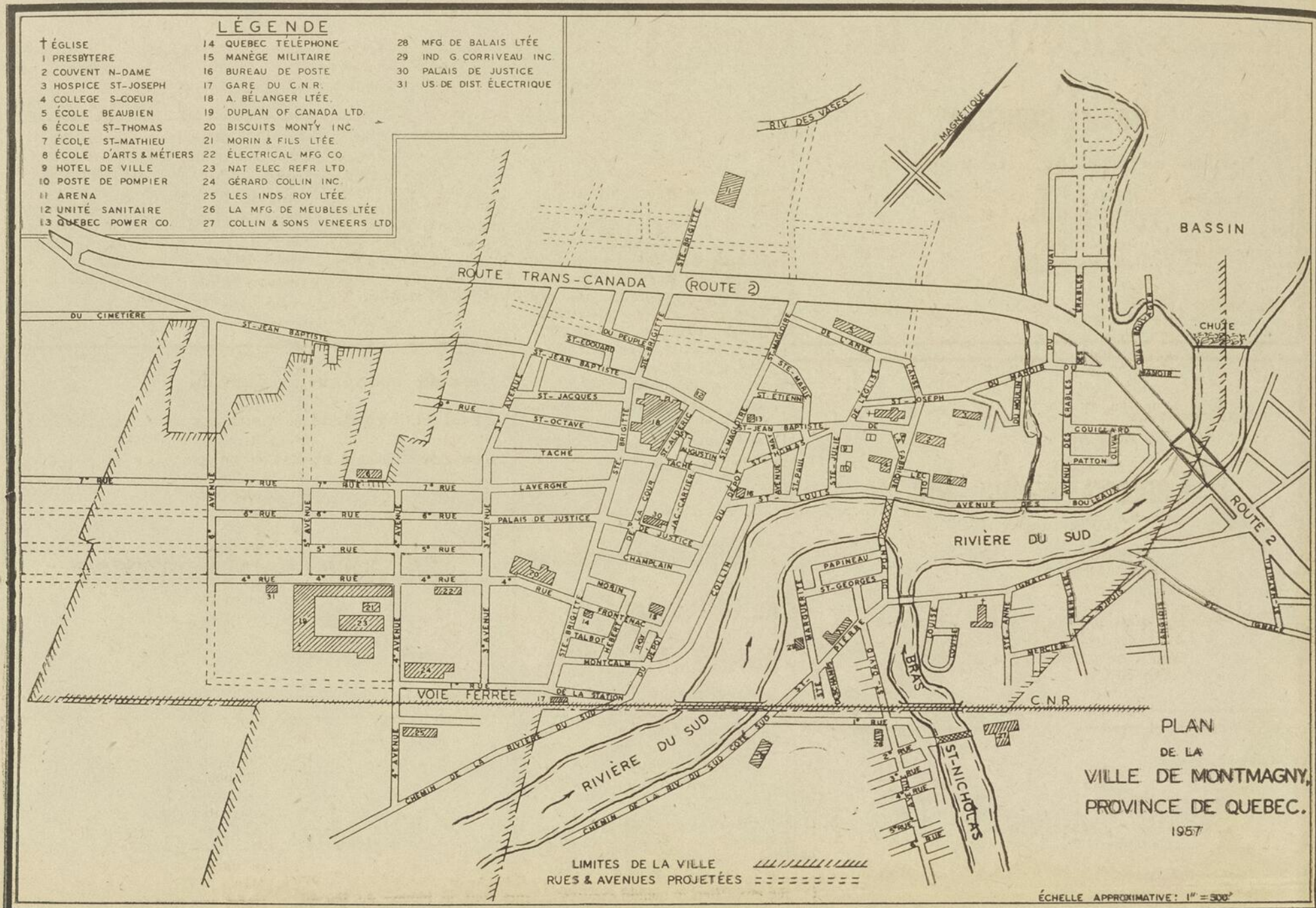
Centre Sportif Club de Raquetteurs Le Bucheron

Ave des Bouleaux

Tél.: 248-1880

Montmagny

SAMEDI SOIR SUR LES TERRAINS DE L'ARENA, GRAND MUSIC-HALL
QUI SERA DONNE GRATUITEMENT PAR LE TOUR DU ST-LAURENT.



Pour faciliter aux coureurs et organisateurs du Tour du St-Laurent Cycliste ainsi qu'à nos visiteurs et lecteurs une rapide orientation dans notre ville, il nous fait plaisir de reproduire cette carte de Montmagny.

Remerciements

La famille Albert Boulet remercie sincèrement tous les parents et amis pour la sympathie qu'on a bien voulu lui témoigner lors du décès de M. Albert Boucher, survenu le 5 juin dernier, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un merci très sincère.



M. Jean-Paul Bonneville, gérant de la Mine Sullivan, a été élu président de l'Association des Mines de métaux non-ferreux du Québec, lors du congrès annuel de ce groupement, tenu à Montebello, récemment. Pour le prochain exercice, M. Bonneville exercera un double mandat, devant agir également comme président de l'Association pour la prévention des accidents dans les mines de métaux non-ferreux du Québec.

Théâtre Lafontaine

4, 5, 6 août
MARINES AU FEU
Tom Tryon, Linda Hutchin

Cinéma Taché

7, 8, 9, 10 août
FILS DE SINBAD
D. Robertson, Lili St-Cyr
2, 3, 4, 5, 6, 7 août
ASTRONAUTE MALGRE EUX
Bing Crosby, Bob Hope

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine

du 3 août

le Dr. Robert Lessard,
Tél.: 248-0450
11, rue de la Gare
sera le médecin en fonction

Tournoi de tennis de la Ville de Montmagny

Lundi soir, à 7 h., au Centre Civique de Montmagny débute le grand Tournoi de Tennis pour le championnat de la Ville de Montmagny. Ce tournoi, d'une durée de plus d'une semaine, se terminera le jeudi soir de la semaine suivante.

De nombreux trophées seront en jeu pour les compétitions suivantes:

- 1) Simple féminin.
- 2) Simple masculin.
- 3) Double masculin.

Pour s'inscrire au Tournoi, tous les fervents du tennis de Montmagny et des environs, devront s'inscrire avant 10h. p.m., vendredi, le 2 août, auprès de:

M. Raymond Côté, Caisse Populaire, Tél.: 248-1991, ou Mme Colette Dumas, Tél.: 248-0727.

Voici les principaux règlements qui régiront ce tournoi:

- 1— L'inscription est de \$1.00 pour toutes les compétitions.
- 2— Les rencontres seront des 2 dans 3, sauf pour les semi-finales et finales pour hommes qui seront des 3 dans 5.
- 3— Les joueurs devront être présents à l'endroit ou l'heure cédulées, sinon ils perdront par défaut.
- 4— Les balles seront fournies par l'organisation que pour les

semi-finales et les finales.

5— L'administration du Tournoi se réserve le droit de trancher finalement tout litige.

6— La cédule des rencontres sera publiée quotidiennement par CKBM.

7— Le tirage au hasard des rencontres aura lieu vendredi

soir, le 2 août, à 10h. au Centre Civique de Montmagny.

8— La formation des équipes des doubles est laissée au choix des participants.

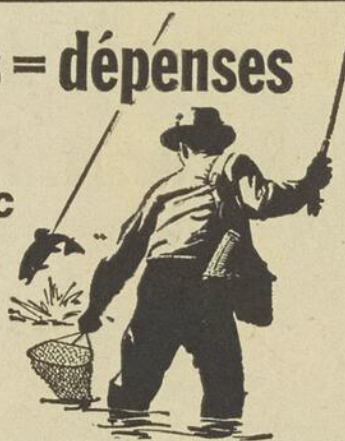
9— Les rencontres seront disputées aux tennis du Centre Civique et du Notaire Georges Hébert.

Vacances = dépenses

Ayez recours au crédit-voyage HFC

Le seul désir de voyager est insuffisant... mais le crédit-voyage HFC peut vous ouvrir la route. Partez donc en vacances. Empruntez en toute confiance— remboursez raisonnablement.

Vous pouvez aussi protéger votre emprunt par une assurance-vie



MONTANT DU PRÊT	PLANS DE REMBOURSEMENT MENSUEL			
	30 mois	20 mois	12 mois	6 mois
\$100	\$ 6.12	\$ 9.46	\$17.85	
250	15.29	23.64	44.63	
400	24.27	37.63	71.17	
500	30.01	46.73	88.64	
600	35.69	55.75	106.06	
750	44.13	69.21	132.06	
1000	58.11	91.56	175.34	

Il existe aussi plusieurs autres montants et modes de remboursement

HOUSEHOLD FINANCE HFC Corporation of Canada

R. J. Barry, gérant
13, rue St-Jean-Baptiste Téléphone 248-2620
MONTMAGNY

La Croix-Rouge canadienne a emballé et expédié, de 1940 à 1945, 16 millions de colis de nourriture destinés aux pionniers de guerre.

Les élections lui coûtent \$1,000 d'amende et les frais

Un militant libéral de Ste-Lucie, Raymond Aubé, commerçant, vient d'écopier d'une sentence exemplaire de \$1,000.00 et les frais de Cour, pour avoir activement participé à "un véritable système" de diffamation contre un organisateur de l'Union Nationale, M. Louis-Philippe Bertrand, lors des élections provinciales de 1960.

Nous reproduisons ici quelques passages du jugement que vient de rendre cette semaine, au Palais de Justice de Montmagny, l'honorable juge Pierre Gobeil, J.C.S., jugement qui parle de lui-même et qui en dit long sur certaines tactiques électorales utilisées en certains milieux.

"Pendant la période qui intéresse la présente cause, soit pendant les quelques semaines qui ont précédé l'élection provinciale du 18 juin 1960, le demandeur Louis-Philippe Bertrand était commerçant de bois et entrepreneur en voirie à Ste-Lucie, comté de Montmagny; depuis six ans il était maire de cette municipalité et jouissait d'une bonne réputation dans les comtés de L'Islet et Montmagny et aux alentours. Son fils, Guy Bertrand, l'autre demandeur, qui avait é-

tudié le droit à l'Université McGill et à l'Université de Sherbrooke, travaillait, pendant ses vacances, au département du Procureur Général de l'Ontario, à Toronto.

Le défendeur, voisin des demandeurs, à Ste-Lucie, était, depuis dix ans, marchand ambulancier de fruits et légumes. Il exerçait son commerce principalement à Ste-Lucie, St-Fabien, Ste-Apolline, St-Marcel et St-Adalbert.

Pendant cette période, chez des clients, à l'occasion de son commerce qu'il exerçait de porte en porte, le défendeur a exhibé, expliqué et commenté à sa façon un document sur lequel il était écrit qu'un certain L. P. Bertrand et un certain G. Bertrand, qu'il identifiait comme étant les deux demandeurs, avaient retiré du Ministère du

Bien-Etre Social de la Province de Québec, en 1958, une somme de \$7,012.32. Ce document était supposé être une reproduction fidèle du Rapport des Comptes publics de la province. Le même document indiquait que L.-P. Bertrand avait retiré du Ministère de la Voirie, en 1957-1958, la somme de \$248,465.81, ce qui rendait encore plus certaine l'identification des deux demandeurs, vu que le demandeur L.-Philippe Bertrand, le père de l'autre, était entrepreneur en voirie".

Le jugement mentionne ensuite une suite de témoignages prouvant que le dénommé Aubé avait commenté ces fausses accusations d'allocations gouvernementales en disant qu'il s'agissait là de gros montants, qu'il fallait que ça change, que c'était de la "crasse", que M. Bertrand s'en servait pour faire instruire ses enfants, que c'était pas juste pour les "pauvres diables", qu'il s'agissait d'argent venant du Bien-Etre Social et que l'affaire dû être tramée au Conseil Municipal dont M. Bertrand était maire.

Les témoins sont d'accord à répéter qu'il était question de ces fausses allégations dans chaque maison, dans les restaurants et partout, dans une dizaine de paroisses des comtés de Montmagny et de L'Islet. Pour dire comme eux, "tout le monde avait cela dans la bouche", jusqu'au Lac Frontière, St-Juste et Daquam.

Le texte du jugement continue: "Les demandeurs, M. Bertrand et son fils Guy, nient avoir reçu, ou même demandé, quoique ce soit du Ministère du Bien-Etre Social; et la défense n'a tenté aucune preuve au contraire. *L'écrit et les commentaires qu'en a fait le défendeur étaient donc faux.*

La Cour n'a aucune raison de mettre de côté aucun des témoignages apportés en faveur des témoignages apportés en faveur de MM. Bertrand. Par ailleurs, Aubé, dans son témoignage, a été obscur, diffus et évasif, comme le sont ordinairement tous ceux qui, sous serment, se préoccupent moins de la vérité de leurs affirmations que du tort que leurs admissions pourraient leur occasionner.

La Cour ne croit pas, dans leur ensemble, les explications qu'a tenté de fournir le défendeur.

Il a eu d'abord cet écrit rédigé à la main; Aubé, le défendeur, s'en est servi également, chez des clients. Ensuite il en a eu un qui était imprimé, comme la pièce P-4; il s'en est servi, comme l'ont relaté les témoins de la demande. Cet écrit imprimé, il l'avait eu lors d'une assemblée politique. Il prétend que quand il a exhibé cet écrit imprimé sa distribution en était déjà faite ou commencée; d'après lui il y en avait partout dans le comté. Autrement dit, le défendeur admet avoir contribué, participé à la divulgation de cette calomnie; et l'étendue du tort qu'il a accusé en est d'autant plus incalculable.

Le défendeur nie avoir fait partie de l'organisation politique de ces deux comtés, ou de l'un ou de l'autre. Mais il est forcé d'admettre que quand il a dit au témoin Armand

Vente à l'enchère

Lundi, le 12 (douze) août 1963, à 10 (dix) heures de l'avant-midi, sera vendu à l'enchère, suivant les dispositions de l'article 240 de la loi du département de l'instruction-publique; L'école No. 4, rang nord-ouest, à St-Pierre, Co. Montmagny, avec terrain de 40 x 60 pds.
Signé à St-Pierre, ce 29e jour de juillet 1963

Jean-Paul Poirier, sec.-trés.
La Commission Scolaire de St-Pierre
St-Pierre, Cté Montmagny.

Poulin qu'il pourrait faire signer cet écrit n'importe quand, il se basait sur le fait qu'on le lui avait dit, à "l'organisation politique". Le défendeur participait donc de cette organisation, dont il se faisait l'instrument pour répandre cette nouvelle dont il admet qu'il n'avait, comme preuve d'authenticité, "que cet écrit, c'est tout", lequel avait été imprimé à la réquisition de l'organisation en question, tel qu'en fait fait les exhibits P-1 et P-4.

Le défendeur admet avoir exhibé ce document et avoir parlé de cette affaire aux six témoins entendus à ce sujet par la demande. En a-t-il parlé chez d'autres clients? Il admet en avoir parlé chez trois au quatre, pas plus. Pressé de questions, il finit par admettre cinq ou six; ensuite sept ou huit et jusqu'à dix, ce qui fait seize maisons dans lesquelles il en aurait parlé, si l'on ajoute celles des témoins de la demande.

Rien de surprenant, alors, que tout le monde en parlait, à la grandeur des deux comtés; *il s'agissait d'un véritable système.*

Le défendeur demeurait en face de chez le demandeur Louis-Philippe Bertrand. Il le connaissait très bien; personnellement il n'avait aucune animosité à son égard. Pourtant, il n'est pas allé le voir pour vérifier l'exactitude de ce qu'il répandait. Il admet qu'il aurait dû le faire. Ce détail seul, dans les circonstances, s'il n'y en avait pas d'autres, serait suffisant pour établir la témérité et la malice du défendeur.

Quant aux dommages souf-

ferts par les demandeurs, ils sont plus difficiles à évaluer que la preuve des faits qui les ont causés.

Le demandeur Louis-Philippe Bertrand était et est encore un commerçant de bois. Il était également un entrepreneur en construction de chemins. Il était maire de sa municipalité. A cause de ces calomnies que les témoins disent s'être répandues dans les deux comtés, il n'a pas osé poser de nouveau sa candidature à la mairie, sa réputation en étant trop entachée. Ceci n'a pas été contredit.

L'autre demandeur était étudiant en droit; il est devenu avocat par la suite. Sa réputation, de la même façon, s'est trouvée entachée du fait des calomnies du défendeur. Il leur attribue, et d'autres comme lui, le fait qu'il a été défait à une convention de parti où il avait posé sa candidature, ce fait démontrant qu'il avait baissé dans l'estime de ses concitoyens. Ceci n'a pas été contredit non plus.

Considérant la proportion qu'a prise l'étendue de cette calomnie et sa gravité, la personnalité des demandeurs et celle du défendeur, les trois ayant été et étant en contact avec beaucoup de gens, la Cour croit juste et équitable d'accorder aux demandeurs la somme de \$1,000.00, soit \$500.00 à chacun d'eux, à titre de dommages.

La Cour condamne le défendeur Aubé à payer à MM. Bertrand la somme de \$1,000., soit \$500.00 à chacun d'eux, avec intérêts depuis l'assignation et les frais de l'action telle qu'intentée.

Félicitations aux Vainqueurs

Biscuits Montmagny Inc.

Fabriquant des Biscuits Bien Meilleurs

Rue Frontenac

Tél.: 248-1050

Montmagny

PANNEAUX DECORATIFS

POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEUX



Faites-le dès
maintenant

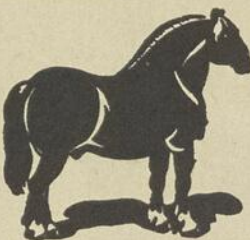
EDOUARD GENDREAU ENR.

—Bois— Matériaux de construction — Contreplaqué—

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches
spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

Les causeries de la semaine à RADIO-SACRE-COEUR

(DU 5 AU 10 AOUT)

LUNDI, 5 août
François Bécheau, S.J.
Monde Moderne, monde de loisirs

MARDI, 6 août
Alain Bienvenue, S.J.
La chanson religieuse

MERCREDI, 7 août
Gabriel Chaput, S.S.S.

Pierre-Julien, Eymard, fondateur
des Pères du St-Sacrement

JEUDI, 8 août
Robert Allayn-Pichette
Information chrétienne

SAMEDI, 10 août
Guylaine Belhumeur et
Gaston Chalifoux, ptre
Utilisation de nos loisirs



LE JOURNAL EST AUJOUR
D'HUI L'UNE DES PLUS GRAN-
DES FORCES SOCIALES AU
MONDES.



Depuis le 10 juillet, un jeu-questionnaire d'un genre un peu spécial est télévisé au réseau français de Radio-Canada chaque mercredi à 8 heures. Ce jeu, intitulé *Voulez-vous jouer avec moi?*, vise à "mettre en boîte" les personnalités invitées. PIERRE THÉRIAULT leur pose des questions qui font appel à leurs connaissances générales. GISELE DUFOUR, BERNARD PERRAULT et MICHEL NOËL (notre photo) étaient les premiers invités de *Voulez-vous jouer avec moi?*.

"Vite..."

...téléphonez
en vitesse à votre
fournisseur pour
commander une
caisse de votre bière
Molson préférée.
Bonne fin de semaine!

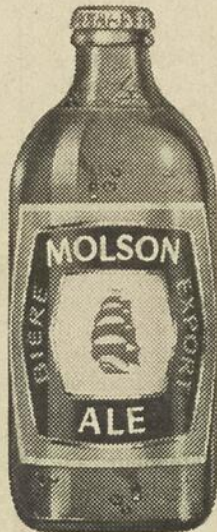
SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS



LA BIÈRE LAGER
RAFRAÎCHISSANTE



LA SAVOUREUSE
BIÈRE DOUCE



LA BONNE BIÈRE
DE CHEZ NOUS

Ca vous regarde!

par

Henri Béchar, S.J.

vice-postulateur national de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Il est un détail assez peu connu de la vie de Paul Claudel. Alors qu'il occupait le poste d'ambassadeur de France aux États-Unis, malgré ses occupation accaparantes, il réservait à la prière ce qu'il jugeait utile à une vie franchement chrétienne. Tous les jours, sans tenir compte s'il s'était retiré tôt ou tard la veille, il se levait à six heures et demie, passait une heure en méditation, et se rendait ensuite à la messe. Après quoi, retour à l'ambassade, ou il lisait des sujets religieux ou écrivait jusqu'à son petit déjeuner vers neuf heures. Ensuite commençait pour lui la journée du diplomate au service de sa patrie.

Quelle différence entre l'Iroquoise, Kateri Tekakwitha, et Son Excellence Monsieur Paul Claudel, ambassadeur de France à Washington! La prière de l'un et de l'autre, pourtant, est révélatrice de leur espérance. Prière plus ou moins longue selon les circonstances. Pour Kateri, en raison de sa vocation particulière, le temps accordé à l'oraison grandissait toujours à partir de son admission, le jour de Pâques 1678, à la confrérie de la Sainte-Famille.

A quatre heures du matin, elle assistait à la première messe. À la seconde aussi, au lever du soleil, offerte pour tous les fidèles de la mission. Au cours de la journée, sans jamais y porter dommage, elle interrompait sa besogne pour aller s'entretenir avec notre Seigneur à la petite chapelle dédié à saint François Xavier. Kateri était la dernière à partir, souvent tard dans la nuit. Elle avait réglé ses visites au Saint-Sacrement à cinq par jour et n'y manquait pas à moins d'imprévu.

De la demande à la louange, le coeur de cette jeune femme indienne utilisait selon ses besoins tout l'empan de la prière chrétienne. Claudel, à sa façon, a certainement fait de même. Et cette prière qui jaillissait spontanée de l'événement, ou celle qui venait, plus réfléchi aux heures de plus grand recueillement, cherchait à les placer à l'intérieur de l'événement voulu de Dieu, bien plus que de mesurer l'événement à leur taille. A vrai dire, on peut par là, jauger — je ne dis pas davantage — leur espérance.

Si vous croyez que la prière a quelque sens ici-bas, intéressez-vous à Kateri. Écrivez au Centre Kateri, Casier postal 70, à Caughnawaga, Québec.



L'album
des
SIX

UNE FEMME
ADMIRABLE

Le 30 avril 1658, Marguerite Bourgeoys ouvre la première école de Montréal, dans une étable surmontée d'un colombier, et reçoit les quelques enfants d'âge scolaire.

Ensuite, elle réunit les premières jeunes femmes de la colonie naissante et les prépare chez elle à leur futur rôle d'épouse et de mère. Plus tard, ce sera l'École Normale en germe, où l'on formera des institutrices pour les endroits environnants. Nous pouvons dire que Mère Bourgeoys fut la mère de nos mères. Nous lui devons aussi le sanctuaire de Bonsecours qui fut édifié grâce à son dévouement. Elle nous a laissés ses filles de la Congrégation Notre-Dame, qui continuent son oeuvre de dévouement.



Le Comité des Fondateurs de l'Église du Canada

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

Les Papillons

L'été, quand les brises roucoulent,
Quand fleurissent toutes les fleurs,
Les papillons sont grands buveurs:
Les petits papillons se souillent.

Souvent, au crépuscule gris,
A l'heure ou le couchant se dore,
On en voit balocher encore:
C'est tout simplement qu'ils sont gris.

Le regard les suit et s'étonne
De les voir dans le jour tombant,
S'en aller d'un vol tibulant,
D'un vol qui zigzague et festonne.

Les pauvres se sont attardés
A boire dans toutes les roses....
Pour chasser les ennuis moroses,
Ils se sont un peu pochardés,

Au sortir de leur crysalide
Faisant dehors leurs premiers pas.
Pour les parfums n'avaient-ils pas
Encor la tête assez solide?....

Avaient-ils des chagrins d'amour,
Ces papillons — voulaient-ils boire
Pour se consoler d'un déboire?
Mon Dieu, ça se voit chaque jour!

Ou, par des amis en goguette,
Se laissèrent-ils emmener
Le fleur en fleur biberonner
Comme de guinguette en guinguette?....

Eux, les élégants papillons,
Si corrects près des marguerites,
Ils sont, en regagnant leurs gîtes,
Dépoudrés de leurs vermillons!.....

Et gris à rouler sous les roses,
Lorsqu'il leur faut rentrer chez eux,
Ils s'en reviennent deux par deux....
Et voilà qu'ils disent des choses!....

Ils se détaillent leurs amours,
Ils se vantent de leurs fredaines,
Ils débitent des turlutaines,
S'attendrissent, font des discours....

Eux, les doux frôleurs de coroles,
Eux, les épris d'idéal pur,
Amis des lis et de l'azur,
Ils racontent des gaudrioles!.....!

EDMOND ROSTAND.

Méringues

Fouettez en neige cinq blancs
d'oeufs, quand ils sont bien bat-
tus ajoutez de l'écorce de citron
râpé, du sucre en poudre, re-
fouettez encore un peu et ajoutez
quelques cuillerées d'amandes pi-
lées, dressez sur papier blanc en
petits cônes et passez au four-
neau. C'est tôt fait et délicieux.

AVIS

A tous nos clients anciens et nouveaux:
Pour vos renouvellements d'obligations ou
placements d'argent,
Consultez notre représentant autorisé

Eutrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-0669 Montmagny

La Corporation de Prêts du Québec

ACTIONS — OBLIGATIONS
132, rue St-Pierre Québec

Pensées

Quel est l'homme prudent?
Celui qui connaît les autres.

Cette vie n'est qu'une prépara-
tion à la vie. Un homme n'est
point né complètement tant qu'il
n'est point passé par la mort.

L'homme arrive novice à cha-
que âge de la vie.

Accueillie le pauvre avec bonté,
fût-il même infidèle.

"Quelles sont vos opinions po-
litiques?" "Cela dépend de l'hom-
me avec qui je cause".

La philosophie s'est donné bien
de la peine pour faire des traités
de la vieillesse et de l'amitié,
parce que la nature fait toute
seule les traités de la jeunesse
et de l'amour.

Tous les bons amis devraient
s'entendre pour mourir ensemble
le même jour.

Petits Conseils

VINS D'IMITATION

Vin de cerises

Après avoir ôté les queues, pre-
nez des cerises qui ne soient pas
encore mûres, écrasez-les dans
un mortier ou dans une bassine
pour détacher la pulpe sans bri-
ser les noyaux et abandonnez la
masse pendant vingt-quatre heu-
res; pressez la pulpe sur un tamis
grossier, et, à chaque pinte, ajou-
tez huit onces de sucres, mettez
le mélange dans un tonneau, fai-
tes-le fermenter et soutirez le
vin aussitôt qu'il deviendra clair.
On met quelquefois les amandes
et les noyaux écrasés, dans un
sac que l'on suspend dans le
tonneau par la bombe, pendant
la fermentation du vin qui ac-
quiert par là un goût de noyaux.

Vin de gadelles rouges et noires

Un mélange de parties égales
de gadelles rouges et noires don-
ne un excellent vin d'un goût
supérieur à celui du vin qu'on
obtient de l'un ou l'autre de ces
fruits séparément. Ecrasez les ga-
delles rouges et noires et, après
en avoir exprimé le jus, étendez-
le d'une pareille quantité d'eau
et, à chaque pinte de cette li-
queur, ajoutez huit onces de su-
cres; mettez-le dans un tonneau
en conservant une petite quantité
pour le remplir, et placez-le dans
un lieu chaud pour le faire fer-
menter, en ayant soin de remplir
le tonneau avec le jus que vous
aurez conservé. Lorsqu'il a cessé
de fermenter, bouchez-le; et lors-
qu'il sera clair, soutirez-le et
mettez-le en bouteilles.

Vin de framboises

Pour une quantité de 9 pintes
de framboises écrasées, ajoutez 14
pintes d'eau, laissez reposer le
mélange pendant 24 heures, po-
sez-le dans un tamis de crin
grossier, et à chaque pinte, a-
joutez huit onces de sucre et fai-
tes fermenter.

Vignes

La vigne demande un sol meuble, sec et bien égoutté, pro-
fondément défoncé, riche et bien exposé à la chaleur du soleil.
Les racines que l'on enterrera au nombre de six, doivent avoir
beaucoup d'espace, et la terre doit être ramenée fortement
au-dessus. Le savonnage, l'eau des évier et l'urine, sont de
bons fertilisants, mais rien ne vaut les feuilles et débris de
vignes enfouis autour des racines.

Emondage — Après que les vignes sont plantées, elles
doivent être taillées de manière à ne laisser que trois ou qua-
tre bourgeons sur la tige. En novembre, ou de bonne heure au
printemps, avant que la sève commence à couler, elles doivent
être taillées librement pour la culture en plein air. En procé-
dant à l'émondage des vignes un peu tendre, il faut laisser plus
de bois qu'il est nécessaire, vu que quelques parties pourraient
périr, et ne terminer la coupe qu'au printemps, dès que les
feuilles sont toutes développées, et qu'on peut s'assurer de la
viguer de la vigne. Durant l'été, laisser croître librement,
et vers le milieu de l'été, pincez le bout des branches afin d'ar-
rêter leur croissance; coupez les branches latérales qui sont
trop faibles, ainsi que celles qui ne portent pas de fruit, ce
qui laisse plus de feuillage pour absorber la matière et pré-
parer la nutrition de l'arbre, retarde la croissance du bois, et
permet au fruit d'arriver à maturité. Ne jamais enlever les
feuilles qui doivent être seules exposées au soleil, et protéger
le fruit. Nous insistons sur ce point, car des milliers commet-
tent cette erreur, et ruinent en cela leurs vignes. Les deux
grandes erreurs que commettent généralement les cultiva-
teurs, sont la négligence qu'ils apportent à retrancher le bois
inutile de la vigne, à l'automne, et la déplorable habitude d'en-
lever le feuillage durant l'été. Pour éviter de surcharger l'ar-
bre, il faut réduire la vigne par un émondage soigné pour em-
pêcher qu'il n'y ait trop de fruit. Dans ce cas il faut en enlever
une partie afin que la sève de la vigne ne soit jamais perdue
et se répartisse sur trop de fruits.

Roses effeuillées

Comme je passais, hier, en rêvant,
Auprès d'un rosier surchargé de roses,
J'en effeuillai deux en les respirant;
J'étais désolée... et vous, me raillant,
M'avez crié: "Bah! c'est si peu de chose!"

Du rosier au sol, les pétales las
Tombèrent ainsi que glissent des larmes,
Et les rameaux, dépouillés, hélas!
Paraissaient me dire: "Non, tu n'avais pas
Le droit de briser ces roses, nos charmes".

J'en eus du remords et vous avez ri,
Me disant: "La faute est vraiment légère
L'arbuste est resté tout aussi joli.
Qu'importe une fleur au riche parterre?
Qu'importe une rose au rosier fleuri?"

Ne répétez plus ces mots vains et fous,
Enfant; autrefois, je les dis moi-même;
Depuis, j'ai souffert et su que pour nous
L'ami que l'on perd était le plus doux,
L'être qui s'en va celui que l'on aime.

Aussi, que ce soit amour ou bien fleur
Que la mort nous prend et que la main brise
L'âme et le rosier ont même douleur,
Tout ce qui nous reste est peu pour le coeur,
C'est ce qui n'est plus qu'on immortalise.

MADELEINE PAUL.

CHARITE

O riches soyez bons; la porte de la tombe
Est basse: en y passant, toute couronne tombe,
Entrant avec elle une fausse grandeur.
Soyez bons pour qu'au jour ou le juge du monde
Vous interrogera, la charité réponde:
C'est un de mes enfants, accueillez-le, Seigneur.

Les Produits WATKINS

COMPRENANT

NECTAR - COSMETIQUES NETTOYEUR - INSECTICIDE
EPICES - ESSENCES - MEDICAMENTS - MULTI-VITAMINE

réputés à travers le monde

SONT VENDUS A MONTMAGNY PAR

Lionel Blais

4, Avenue May
Montmagny

POUR COMMANDE: Tél.: 248-0807



BINGO

ORGANISE PAR L'EXPOSITION DE MONTMAGNY

Mercredi soir 7 août à 8 h. 30
A L'ARENA DE MONTMAGNY

UNE VALEUR TOTALE EN PRIX DE

\$8,725.00

Gratis Prix de présence
AUTOMOBILE

"DODGE" 4 PORTES 1963

AVEC LICENCE, TAXES, ASSURANCE FEU-VOL
ET 50 GALLONS D'ESSENCE

15 tours de BINGO \$1.00

PRIX DE \$50.00 A CHAQUE TOUR

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE \$1,000.00 et \$500.00

BILLETS EN VENTE A LA

PHARMACIE MONTMAGNY